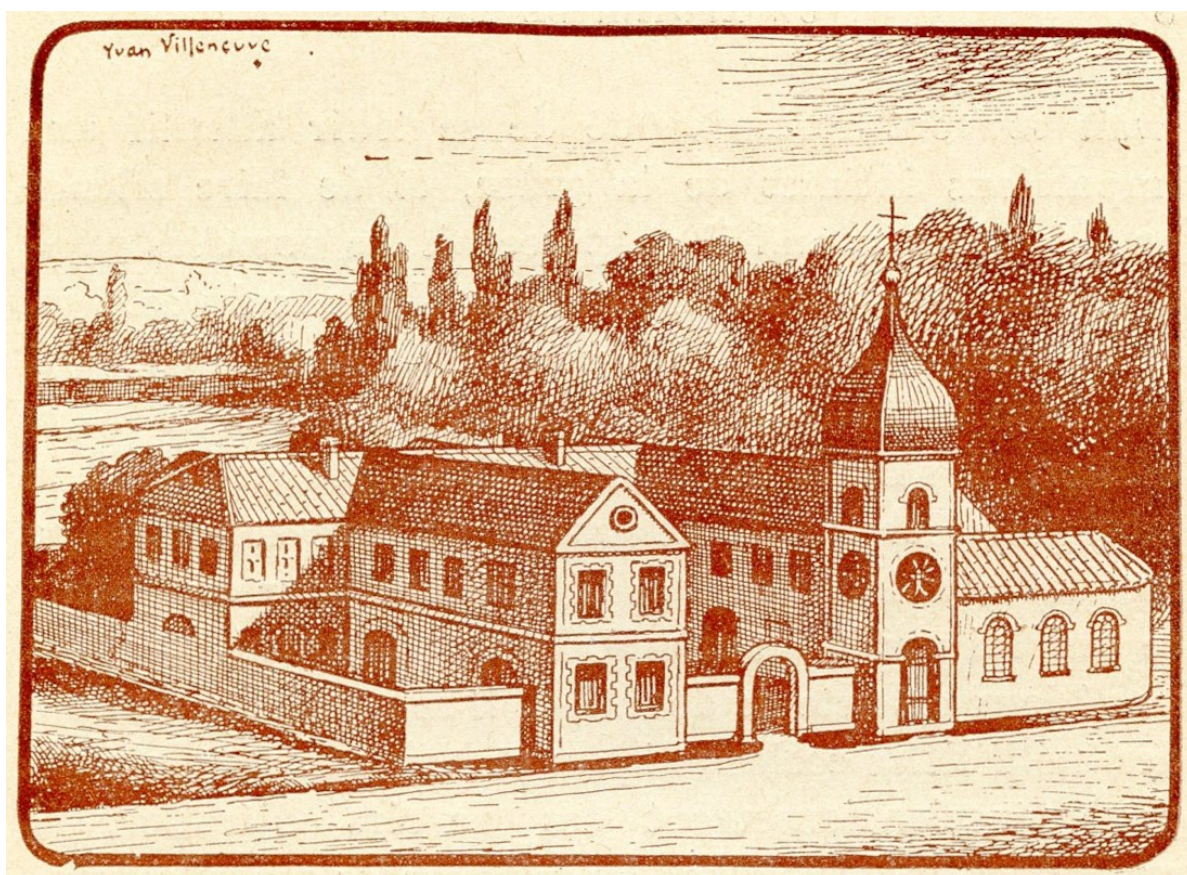


Mussidan

*Lettres des élèves et étudiants
Compliments pour l'évêque de Sarlat
Les mois lunaires
1787-1789*



Archives départementales du Pas-de-Calais 32 J 3/61 ; 32 J 3/69 ; 32 J 3/66
Transcription et notes : Eddie ALEXANDRE

Rome 2024

LETTRES DES ÉLÈVES DU COLLÈGE-SÉMINAIRE DE MUSSIDAN
ADRESSÉES À MONSIEUR DUBOIS DE FOSSEUX À ARRAS
Archives départementales du Pas-de-Calais
32 J 3/61 dossier 3 : Collège Saint-Charles de Mussidan

Les élèves de Mussidan les plus méritants étaient mis en relation avec Ferdinand Dubois de Fosseux par le biais de Louis-Xavier Chaminade et peut-être par Guillaume-Joseph. La correspondance qui en est résultée fut précieusement conservée par Dubois de Fosseux et se trouve aujourd'hui aux Archives départementales du Pas-de-Calais. Ces lettres sont classées par nom et par ordre alphabétique (sauf une, celle de Langouran de Saint-Domingue, classée par erreur à Saint-Domingue qui est son lieu de naissance). Les lettres étaient regroupées par l'expéditeur, et envoyées avec sa correspondance. Ce détail éclaire le fait que la date portée sur les lettres des Chaminade et de leurs élèves ne soit pas toujours de la main de leur auteur, mais ajoutée lors de leur réception.

Le dossier contient 43 lettres, émanant de 20 élèves, envoyées pendant l'année 1788 (sauf pour Bernard Daries dont la correspondance s'étale du 18 août 1787 au 8 avril 1789).

La première réponse des élèves à Dubois de Fosseux n'apporte généralement pas beaucoup de renseignements. Nous pouvons reconstituer une partie des questions qu'il posait élèves : leur nom, leur âge, s'ils avaient encore leurs parents, s'ils avaient des frères et sœurs et quelle était leur situation ainsi que celle de leurs parents, le lieu où ils habitaient avec un petit descriptif. Malheureusement, peu ont répondu à ces questions, ne nous permettant pas de dresser un tableau de leurs origines sociales et géographiques. Sans connaître leur prénom ni leur lieu de résidence, il est très difficile de pouvoir les relier à une famille et d'ébaucher leur notice biographique. Mes recherches ont été vaines pour la majorité d'entre eux.

Un des objectifs de Dubois de Fosseux était de mettre en relation les Mussidanais avec d'autres jeunes, en particulier ses enfants. Il avait trois fils : Antoine-Joseph-Marie, né le 10 février 1771 ; Benoît-Marie-Louis, né le 17 juillet 1777 et Joseph-Marie-Ghislain, né le 1^{er} mars 1779 ; à plusieurs reprises, les jeunes gens font allusion à ces enfants ou à d'autres contacts comme les de La Vacquerie ou Benoît de Froideval.

Certains élèves expriment leur étonnement d'avoir été gratifiés d'une lettre venant de si loin et d'un personnage si important. Ils regrettent de n'avoir qu'à peine le temps d'y répondre parce que l'heure des vacances a sonné. Pourquoi cette précipitation et cet étonnement ? : « J'ai lu avec bien du plaisir, Monsieur, toutes les lettres que vous avez la bonté d'écrire à nos jeunes gens. J'ai pris à cet égard une liberté dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte. Vous n'en serez pas fâché, je l'espère, puisque vous verrez que j'ai interprété votre intention qui n'a d'autre but que le plus grand bien de ces jeunes gens. Ceux qui ont remporté les prix sont assez superbes de cet honneur, ceux qui n'en ont pas remporté sont au contraire humbles à faire compassion. Comme il n'y a point d'imprimeur dans notre ville, il ne nous a pas été permis de prolonger les compositions jusqu'à la fin de cette année. C'est un mois qu'ils auraient cru avoir les uns et les autres, pour se délasser. Vous devinez presque ce que j'ai fait : j'ai gardé ces lettres et les ai promises à ceux qui se distinguaient le plus pendant ce dernier mois. Ce sont de nouveaux prix qui ne leur font pas moins de plaisir que ceux qu'ils ont gagnés ou perdus. Les réponses à ces lettres ne seront, par conséquent, que bien tardives, mais aussi quel fruit qu'elles vont porter pendant tout ce mois d'août : il n'y en a pas tant dans toutes nos campagnes. (Louis-Xavier Chaminade à Dubois de Fosseux, le 1^{er} août 1788).

Plusieurs lettres contiennent des phrases curieusement construites dont le sens est douteux. Malgré des essais de ponctuation pour les rendre plus compréhensibles, je les ai laissées telles qu'elles ont été écrites.

Douze de ces lettres ont été rédigées par Bernard Daries. Elles nous permettent de mieux connaître son cheminement, sa personnalité et la crise qu'il a traversée pendant l'année 1788.

Ces nouveaux éléments nous permettent de mieux saisir la vie du collège-séminaire de Mussidan qui se révèle en filigrane et viennent compléter les *Lettres de Mussidan*¹.

Pour permettre un survol rapide des lettres, j'ai établi un tableau que l'on trouvera en annexe.

En la fête de Notre-Dame du Pilier de Saragosse.
Rome, le 12 octobre 2024

Eddie Alexandre sm



¹ Louis-Xavier, Guillaume-Joseph Chaminade et Jean-Baptiste Chaminade, *Lettres de Mussidan à Ferdinand Dubois de Fosseux, 1786-1790*, transcription et notes : Eddie Alexandre, Rome, AGMAR, 2021, La Gerbe vol. 12.

Lettre n° 1 : Archer à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.

[Du 27 février 1788.]

[Reçue le 9 mars.]

Monsieur,

Je ne saurais exprimer le plaisir que m'a fait la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer, et si mon remerciement ne répond pas à la dignité de votre bienfait, c'est que je ne trouve pas de paroles qui ne soient au-dessous de ma reconnaissance. Je voudrais pouvoir répondre à l'opinion que votre bonté vous a fait concevoir de moi, Monsieur, mais je ne puis l'espérer que par vos doctes entretiens, j'espère que vous voudrez bien les continuer, et qu'après m'avoir fait un honneur que je n'osais espérer, vous m'apprendrez le moyen de vous en remercier avec dignité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archer

Je prends la liberté de vous envoyer une description. Veuillez bien, je vous prie, y faire vos observations.

Descriptions du jugement

Quel bruit soudain vient frapper mes oreilles épouvantées, trois fois la trompette a retenti dans le lointain, trois fois la terreur s'est emparée de mes sens interdits... Ciel... Où suis-je... Que vois-je... Quelle scène succède à tant de scènes frivoles qui divertissaient les mortels bercés par les charmes séducteurs de l'illusion. Cet astre lumineux qui dans sa course éclaire la création, perd lui-même l'or de sa lumière et ensevelit ses rayons éteints dans l'obscurité d'une nuit éternelle. Ces soleils radieux qui couronnent la voûte azurée des cieux, ces étoiles qui étalent à l'envie la richesse et la puissance du Dieu qui les forma, voient éclore le jour où va s'éteindre leur clarté. Les éléments follement irrités reconnaissent celui de leur destruction, les mers rompent leurs digues et vont insulter les cieux qu'elles envahissent, la terre s'ébranle jusque dans ses fondements. Les mortels se réveillent : de quelque côté que je tourne mes regards, je n'aperçois que des tombeaux ouverts. L'univers entier renaît, tout est confondu, tout se réveille, mais que ce réveil est divers : les uns couverts de honte, qu'entraîne après soi le crime, craignent de revoir encore la lumière, sont effrayés de ce nouvel éclat et voudraient demeurer pour jamais ensevelis dans les abîmes d'un éternel oubli. Les autres pour qui le bien eut des attraits et des charmes, attendent, avec impatience, le moment heureux qui les fera jouir d'un bonheur assuré. Le crime tremble, la justice soutenue par l'espoir de la jouissance dissipe son effroi. Quelle foule innombrable... Quel terrible événement se prépare ? Que vois-je ? Quel éclat de lumière ?.... N'est-ce pas le juge suprême des humains qui paraît ?.... Il promène ses regards sur cette foule et l'univers est jugé... Il commande : la vertu reçoit sa récompense, et le crime enfin, va expier sa honte.



Lettre n° 2 : Archer à Dubois de Fosseux, le 11 juin 1788.

[Du 11 juin 1788.]

[Reçue le 22.]

Monsieur,

Si les expressions répondent toujours aux sentiments, je serais bien plus content de celles qui se présentent à moi pour vous remercier de [la] place que vous avez bien voulu m'accorder. Quand les idées sont claires, elles sont suivies naturellement des termes justes qui leur répondent. Il n'en est pas de même des sentiments ; leur vivacité semble quelquefois occuper toute la capacité de l'âme, et amortir l'imagination qui fournirait plus aisément des images à des sentiments faibles et effleurés. Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas mesurer ma reconnaissance sur la manière dont elle s'exprime. J'espère au contraire que vous, qui avez des connaissances si grandes, vous interpréterez en ma faveur l'embarras où je me trouve ; veuillez bien continuer vos observations sur les deux morceaux que je vous envoie ; j'espère que guidé par vos exemples et instruit par vos règles, peut-être deviendrai-je capable de quelques productions dignes de vous ; c'est par là que je compte principalement vous laisser des marques immortelles de mon respect et de ma reconnaissance.

Quelques vers sur le jugement [transcription incertaine]

Dira fames toto imperium exercebit in orbe ;
nec non exitiosa lues infandaque bella
Obvia multa virum demittent corpora morti :
Tunc vero aligerum clamor, clangorque tubarum.
Illico corporeus animae nictentur in arctus -.
Atque pios caeli vocet alta ad sidera manes.
Continuo iudex terras inviset ab aula ;
ut caeco damnetque erebo (miserabile) soutes
Atque pios caeli vocet alta ad sidera manes.

Traduction libre d'une ode d'Horace

Le doux printemps vient ranimer la nature, tout rit à son aspect ; ces paisibles ruisseaux dont l'hiver enchaînait les flots, reprennent leur cours.

C'est maintenant que le grand Jupiter féconde par des pluies abondantes la terre ; les troupeaux, quittant leur cabane rustique, vont s'égayer sur le mail des prairies ; le laboureur commence enfin à lever ses guérets, le gazon s'embellit des regards du soleil. Le zéphyr sur les fleurs renaissantes agite la rosée, mille tendres oiseaux font résonner les airs de leurs accents mélodieux, les Nymphes et les Grâces, rangées en file brillante, dansent en cadence au bruit de leur concert, tandis que l'ardent Vulcain, au front noirci de feux, presse le pénible travail des Cyclopes. Voici la saison de se couronner de fleurs ; allons dans ces riants bocages sacrifier au dieu Faune une brebis ou un chevreau opulent celui-là, en ain [?] des parcs blêmes se joue également des petits et des grands. Profitez donc du temps ! La vieillesse au front ridé s'avance à grands pas et traîne à sa suite l'inévitable mort que rien n'arrête bientôt : déployant ses ailes elle vous en couvrira pour jamais...

Nous sommes tellement pressés qu'il ne nous est pas possible d'écrire à Monsieur de la Vaquerie de cette

fois, malgré notre bonne volonté. J'espère qu'il voudra bien nous en tenir quelque compte. J'ai l'honneur de l'assurer de mon attachement sincère, et d'être, à votre égard, pénétré du plus profond respect et de la plus vive reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archér



Lettre n° 3 : Archer à Dubois de Fosseux, le 29 juillet 1788.

À Mussidan, le 29 juillet 1788.

[Reçue le 5 août.]

Monsieur,

L'amitié que vous me témoignez dans votre lettre et la familiarité avec laquelle vous m'y parlez me ravit de plaisir. Le droit que vous m'avez donné à vous exposer mes difficultés et à vous consulter dans mes doutes est bien flatteur et bien digne d'envie pour un jeune homme qui est désireux de s'instruire et de se pousser dans la carrière des sciences. Quel bonheur pour moi si une étincelle du beau feu qui vous anime pouvait passer jusqu'à moi. Je ferai valoir, Monsieur, toute l'étendue de ce droit, bien persuadé qu'il n'est point pour vous de plus doux plaisirs que celui d'être utile ; je ne négligerai rien pour ne point rendre vos bienfaits inutiles. Je n'oserais vous garantir de grands succès, mais je puis vous promettre de grands efforts.

La brièveté du temps ne me permettant pas de vous envoyer comme à la coutume de nos productions, vous me permettrez qu'à la place je vous fasse une demande : ce serait de me donner une définition, non pas du style sublime, mais du sublime. J'ai lu assez d'auteurs sans trouver une raison qui put me satisfaire, je serais fort curieux de savoir ce que vous en pensez.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archér de Ste Alvère



Lettre n° 4 : Urbain Bahon à Dubois de Fosseux, le 20 septembre 1788.

À Mussidan ce 20 7^{bre} 1788.

[Reçue le 9 8^{bre}.]

Monsieur,

Je suis très sensible à la bonne opinion que vous avez de mon nom, sa signification m'inspire pour vous les plus hauts sentiments d'estime et de respect, et surtout de reconnaissance de ce que vous voulez bien prendre la peine de m'encourager par vos sages exhortations. J'aime bien le travail mais il est souvent interrompu par les vicissitudes des rhumes et par la faiblesse de mon tempérament, qui à l'âge de treize ans, devrait être déjà vigoureux ; mais malgré cet obstacle, je ne laisse pas que de m'appliquer à l'étude, et j'ai réussi, avec la grâce de Dieu, à remporter le premier prix en cinquième, ce qui me donne encore du courage pour l'avoir en quatrième, mais j'y parviendrai avec bien moins de peine si vous daignez continuer de m'honorer de votre souvenir, faveur que j'estime infiniment et que je ne puis reconnaître

que par le respect profond avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Urbain Bahon



Lettre n° 5 : Boissat à Dubois de Fosseux, le 17 septembre 1788.

À Mussidan, le 17 septembre.

[Reçue le 3 8^{bre} 1788.]

Monsieur,

Vous ne vous êtes point trompé lorsque vous avez prévu de recevoir une lettre de ma part, bien mal écrite en tous sens, car quoique j'aie mis tout en œuvre pour la bien écrire : bonne encre, bon papier, plume bien taillée, et que je me sois moi-même extraordinairement appliqué pour vous faire voir le contraire de ce que vous pensiez d'abord, vous voyez cependant, Monsieur, que je n'ai pas pu réussir et que mon écriture est justement ce que vous l'avez imaginée. C'est pourquoi, je vous prie, de ne pas la faire voir à messieurs vos fils, et de la bien cacher de peur qu'ils ne la trouvent et ne soient scandalisés en voyant l'écriture d'un jeune homme plus âgé qu'eux, car l'aîné n'a que 11 ans et moi j'en ai 12. Au contraire, je vous prie de m'envoyer de l'écriture de celui qui n'a que 10 ans, afin que je rougis de mon indilgence et que je sois piqué d'émulation pour mieux faire dans la suite.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Boissat



Lettre n° 6 : Boyer à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

[Du 9 7^{bre} 1788.]

[Reçue le 20.]

Monsieur,

Je trouve très bien remplie la lettre dont vous m'avez honoré. Les deux buts pour lesquels vous l'avez congédiée d'Arras. Elle part d'un bureau trop respectable pour qu'elle ne me flatte pas et qu'elle ne serve de récompense à mes petits efforts. Elle est dictée par une personne trop honnête, trop estimable pour que mon émulation n'y trouve un bon aliment. Je veux dire que je redoublerai encore mon application pour conserver les bontés que vous me témoignez, mais y saurais-je répondre, Monsieur ? Si hormis les écrits ne peuvent en être garants, mon cœur au moins le sera, c'est-à-dire que toujours j'en aurai la reconnaissance la plus vive. Si cela est suffisant, personne peut-être ne remplira mieux que moi le but. Je réponds des sentiments, mais je ne réponds pas des talents, au reste chacun ne peut agir que selon ses facultés. J'ose vous offrir ce que je puis faire ; vous n'en exigerez pas sans doute davantage.

Rien ne détruira la réalité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Boyer



Lettre n° 7 : Chabano à Dubois de Foseux, le 9 septembre 1788.

[Du 9 7^{bre} 1788.]

[Reçue le 20.]

Monsieur,

Si l'indulgence n'avait un peu présidé aux éloges que Monsieur notre professeur nous a donnés, mon nom ne vous fut point parvenu armé d'une note avantageuse. C'est plutôt les efforts que j'ai faits qu'on a loués, que les talents réels et dominants. Aussi, si vous pesiez mon mérite, le poids ne ferait guère pencher la balance d'un côté plus que d'autre, cependant vous voulez, Monsieur, que j'entame un commerce littéraire avec vous. La proposition n'est pas juste, les sciences vous ont ouvert leur sanctuaire et moi je heurte à la porte seulement ; mais puisque vous le voulez, j'y consens très volontiers, puisque cela ajoute à la somme des plaisirs que je goûte et me fournit un moyen de marcher plus sûrement dans la carrière des sciences, étant guidé par une personne éclairée et prudente comme vous. La voix du devoir me force à me priver du plaisir que me causerait un plus long entretien, ne doutez cependant de la vivacité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Chabano



Lettre n° 8 : Clesse² à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.

À Mucidan, le 27 février 1788.

[Reçue le 9 mars.]

Monsieur,

Emploierai-je les fleurs de rhétorique pour vous persuader combien je suis reconnaissant de l'intérêt tout paternel que vous daignez prendre à mon avancement dans cette belle carrière ou bien ces termes de l'amitié dont vous vous servez vous-même et qui ont ébranlé si agréablement. Monsieur, semblable à ces petits oiseaux qui s'approchent peu à peu et par degrés de ceux qui les élèvent, je n'ose pas, Monsieur, prendre mon essor et voler auprès de vous. Le religieux respect que m'inspire votre vertueux mérite me tient comme enlacé dans les filets de la crainte. Je ne sais trop comment je m'en tirerai pour cette première fois que je prends la liberté de vous écrire, mais je compte bien que vous voudrez vous faire un peu petit, vous métamorphoser même quelquefois en oiseau pour nous apprivoiser. Je dis : « nous », car mes condisciples se frottent bien le front, ainsi que moi, pour partager le même honneur. Vous me demandez, Monsieur, quel âge j'ai ? Vous serez peut-être étonné que j'aie perdu tant de temps : j'ai quatorze ans faits, j'entre dans mes quinze. Je commençais à huit ans le latin. Pour ce qui est de mon état et de mes penchants ; je suis en balance si je prendrai l'état ecclésiastique ou si je garderai l'état laïque. Ce qu'il y

² Pierre-Godefroid Clesse est né le 20 octobre 1773 et a été baptisé le lendemain en l'église de Lussac (Gironde). Il est le fils de Jean-Pierre Clesse et de Anne Demay. Son parrain a été Godefroid Guyonnet de Monbalen, « prêtre, docteur en théologie de la faculté et société de la maison royale de Navarre, vicaire général et grand archidiacre de l'église de Bordeaux, abbé commendataire des abbayes de Calers et de Faise », et pour marraine, Marie de Bellade (cf. acte de baptême). Lorsqu'il épouse Mary-Ann-Jan Woodward, née à Portsmouth (Angleterre), le 13 mars 1815 à Bordeaux, il est pharmacien, professeur de chimie, membre de la Société royale de médecine. Il a exercé son métier de pharmacien à Bordeaux, à deux pas de la Madeleine, Fossés-des-Tanneurs. Il est décédé à Lussac le 14 août 1852.

a, c'est que je suis parfaitement libre. Mon père de ce côté me donne carte blanche pour ce qui est de mes inclinations.

Je suis un peu comme Monsieur votre fils. Les heures de divertissement me paraissent plus courtes que celles d'étude, cependant, j'étudie volontiers comme lui. Plut à Dieu que je lui ressemblasse en tout le reste comme en cela.

Je prends la liberté, Monsieur, de vous envoyer une description du jugement que j'ai faite. Je vous avoue que j'ai pris dans Milton tout ce que vous trouverez souligné ; mais aussi, je l'avoue, je vous serai obligé de vouloir bien me continuer votre bienveillance dont je sens tout le prix. Je tâcherai de mon côté d'y répondre par tous les fondements dont je suis capable, et nommément par le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Clesse, étudiant en rhétorique.

P.S. Je vous aurais rendu grâce, Monsieur, de m'avoir donné la première place. Si en cela je m'eusse cru compromettre votre impartialité, si cette réflexion n'est que de ma vanité, c'est toujours la reconnaissance qui lui a donné occasion.

Description du jugement

Où suis-je ? Hélas que vois-je ! Un monde nouveau, le temps qui finit, l'éternité qui commence, l'univers embrasé, un jour d'horreur et d'effroi, la nature expire, les astres s'ébranlent et se choquent dans les airs, les éléments se confondent. Le soleil perdant son éclat vomit contre la terre ses feux pâles et obscurcis, la lune toute sanglante se précipite sur le monde ébranlé, les rochers fondus coulent en fleuves de feu, quels spectacles, quelles funestes annonces d'un Dieu vengeur. Il paraît, ce Dieu terrible, les ministres de sa vengeance prêts à exécuter ses ordres sont à ses côtés. À sa présence tout se meut [?], l'univers entier se dissout, les éclairs brillent de toutes parts, le tonnerre gronde et se fait entendre jusque dans les bornes les plus reculées de l'éther. Les bruyantes trompettes font retentir les airs de leurs lugubres jours, les voûtes ténébreuses des enfers y répondent par d'affreux murmures. À ce bruit formidable les morts effrayés se lèvent en sursautant et quittent avec effroi leurs couches funèbres. Ils se rassemblent au pied du trône de l'Éternel. Ils veulent alors fuir ; mais où fuir ? Comment échapper à l'œil actif du tout-puissant ? Satan brûlant de colère et traînant ses chaînes, lance de ses yeux enflammés mille traits foudroyants. Il attend avec impatience sa proie malheureuse. L'arrêt va se prononcer, déjà les coupables au visage déconcerté pleurent sur leur partage lamentable ; les foudres naissantes dans les mains du tout-puissant tombent sur eux et les accablent. Le ciel s'ouvre et leurs présente les vastes précipices de l'abîme ; la colère céleste les y pousse. Ils tombent, le chaos confondu rugit, l'enfer se dilate et les engloutit. Vainqueur de ses ennemis, alors Jésus-Christ retourne en triomphe sur son char, les saints l'accompagnent, ils s'avancent tous, les palmes à la main, et chantent sans cesse l'alléluia éternel.

Clesse



Lettre n° 9 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 11 juin 1788.

Mucidan, le 11 juin 1788.

[Reçue le 22.]

Monsieur,

Si les armes sont journalières, mes sentiments de respect et de reconnaissance sont bien différents. Je pourrai être vaincu ou vainqueur, mon sort pourra changer à chaque instant, mais ces sentiments ne changeront jamais à votre égard.

Je connais trop votre capacité et votre profonde science, Monsieur, pour ne pas m'en tenir à votre décision qui est encore bien flatteuse. Je prends donc la liberté de vous envoyer deux petites pièces. Je le fais avec quelque regret à cause de leur médiocrité. J'espère que vous voudrez m'y faire vos observations et continuer de former en moi, par vos sages avis, un fond de piété et de religion. C'est avec le même espoir, que j'ose vous demander le moyen de connaître pour quel genre d'ouvrage on est propre, ou, autrement, comment on connaît son talent.

Je voudrais bien exprimer, avec la même vivacité que je n'en éprouve, les sentiments de respect et d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Clesse

Traduction libre de la IV^e ode d'Horace Solvetur acris³

Enfin le doux printemps, ramenant avec lui tous les attraits de la nature, vient charmer notre hémisphère. Les zéphyr enflent les voiles ridées et chassent loin de la terre les vaisseaux que l'hiver paresseux y tenait attachés. Le soleil radieux, pénétrant dans les bergeries, rend fastidieuses aux troupeaux les barrières qui les retiennent. Le laboureur n'a plus recours aux faveurs du dieu du feu, la terre lui redemande ses soins, le tapis des prairies se peint agréablement de mille couleurs. Lorsque le disque argenté de la lune commence à paraître, la déesse de Cythère rassemble des chœurs de jeunes filles et accompagnées des Grâces, elle va fouler en cadence l'herbe naissante. Tandis que Vulcain embrase ses rochers tonnants, émules de l'Etna, et fait gémir ses dures enclumes sous des coups redoublés. Voici le temps que Faune a choisi pour faire célébrer ses fêtes, c'est à présent que la tête ornée de fleurs, on doit lui immoler sous des berceaux formés par la nature, une brebis ou un jeune chevreau. Le ciseau meurtrier, de l'impartiale Atropos, coupe le fil de la vie la plus glorieuse comme celui de la plus obscure. Le sceptre et la houlette sont quelquefois brisés par le même arrêt. Ô bienheureux Sextius, rien n'est si fragile que la vie, le verre a plus de solidité, plus de durée, dès qu'une fois nous en sommes privés, nous tombons dans la nuit éternelle. Bordons nos désirs, ne formons point de projets imaginaires, le terme de notre vie va finir, la Parque cruelle approche déjà ses ciseaux, vous allez disparaître de dessus la terre, vous allez parcourir pour toujours les sombres demeures du triste Pluton.



³ Ce texte est précédé de trois textes latins, chacun signé Clesse : 1. Carmina quiedam de judicio ; 2. Carmina quiedam de spelunea ; 3. Carmina quiedam de fonte. Ils n'ont pas été transcrits.

Lettre n° 10 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 29 juillet 1788.

Mucidan, le 29 juillet 1788.

[Reçue le 5 août.]

Monsieur,

Les termes qu'emploie le mérite toujours indulgent sont marqués au coin de l'honnêteté et de la bienfaisance et portent avec eux un caractère d'affabilité et de cordialité qui laisse dans l'âme je ne sais quel plaisir doux qui la satisfait et qui la remplit. Ceux dont vous vous servez, dans la lettre dont vous m'avez honoré, ont allumé de plus en plus mon émulation, et le nom d'ami que vous daignez m'accorder y met le comble. Recevez, Monsieur, je vous prie les hommages de ma reconnaissance, ils n'égaleront pas sans doute les bienfaits dont vous m'avez comblé jusqu'ici, mais du moins je le désire.

Le temps qui doit interrompre nos occupations vient à grands pas. Dans peu de jours nous allons rendre compte au public de nos petits travaux, c'est ce qui est cause que nous ne pouvons pas vous envoyer de nouvelles pièces. Vos sages critiques nous ont toujours fait un plaisir extrême et d'autant plus grand que l'utilité allait de pair avec le plaisir. Daignez recevoir mes humbles remerciements et ne doutez pas du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Clesse



Lettre n° 11 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 13 septembre 1788.

[Du 13 7^{bre} 1788.]

[Reçu le 27.]

Mon cher ami,

Combien de fois j'ai lu votre aimable lettre, quel plaisir m'absorbait à chaque fois, avec quelle satisfaction y ai-je vu votre bonté à m'accorder ce doux nom d'ami : recevez-en donc aujourd'hui mes très humbles remerciements. Je vous assure que j'accomplirai à votre égard ce que l'amitié la plus inviolable ordonne ; je veux dire que je vous dévoilerai avec plaisir les vœux de mon cœur, ses penchants ; que risqué-je enfin : d'entendre la vérité. Mais qu'il me sera doux de l'entendre par les lettres d'une personne vertueuse et qui ne sollicite que mon bonheur.

Je suis léger, volage, inconstant, ami de la bagatelle, ce sera ces défauts, mon cher ami, que j'anéantirai en écoutant avec docilité vos sages avis. En y acquiesçant, j'obéirai à la voix de l'expérience. Quel bonheur d'être fidèle à cette voix.

Hier, le 9 du courant, à deux heures, nous subîmes enfin l'examen du public. Il parut assez satisfait de nos progrès. Aujourd'hui je me retire à Lussac. Je suis donc obligé de clore ici ma lettre et de me priver du plaisir que me procurerait un plus long entretien. Ajoutez foi néanmoins aux sentiments qui me font dire pour la vie, Mon cher ami.

Votre très humble et très inviolable ami.

Clesse

P.S. Monsieur Clesse n'ayant pas eu le temps de copier sa lettre m'a prié de lui faire. Je lui ai rendu ce

service avec plaisir⁴.



Lettre n° 12 : Constantin à Dubois de Fosseux, le 30 septembre 1788.

[Du 30 7^{bre} 1788.]

[Reçue le 27.]

Monsieur,

Pourrais-je vous exprimer ma surprise de voir mon nom parvenu jusqu'à Arras sans même le savoir. Je suis bien aise qu'il y ait été, puisque ce voyage me procure l'honneur de votre connaissance. Je ne puis que vous remercier, Monsieur, de toutes les bontés que vous avez pour moi : ne m'en refusez pas la continuation je vous prie. Il est beau, Monsieur, de porter un grand nom, mais plus beau encore d'imiter les vertus du personnage et d'éviter ses faiblesses. Le grand Constantin nous présente ces deux choses : veuille le ciel, qu'aidé par vos conseils, je sache d'un côté imiter son exemple, et d'un autre le mépriser. Tel est et tel sera toujours mon projet, de même que celui de me dire pour jamais, Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Constantin.



Texte sans lettre n° 13 : Bernard Daries⁵ à Dubois de Fosseux, le 18 août 1787.

Tableau de la vie humaine

Au printemps de nos jours, lorsque la santé brille,
Lorsque dans nos regards l'esprit actif pétille, /un feu brûlant pétille,
Et que dans notre corps la force et la santé
Circulent dans le sang avec célérité,
Trop novices encore et sans expérience,
Tentés par nos désirs, séduits par l'espérance

⁴ La calligraphie de cette lettre et l'utilisation de « cher ami » laissent supposer que le copiste en a été Louis-Xavier Chaminade.

⁵ Bernard Daries est né le 6 octobre 1772, à Madiran (Hautes-Pyrénées). Enfant, il aimait l'histoire sainte et la vie des saints qu'il partageait avec ses camarades. Il se plaisait à l'église et avait le goût pour servir la messe. C'est chez son oncle prêtre, Jacques Doussau, qu'il reçoit sa première formation scolaire dans laquelle il fait de rapides progrès. Élève à Mussidan en 1783 – deux de ses frères le rejoindront plus tard – il progresse rapidement jusqu'à l'année de philosophie conclue par des thèses publiques soutenues brillamment le 27 août 1789. Jean-Baptiste Chaminade lui confie l'enseignement de la philosophie au collège. La Révolution l'oblige à quitter son poste. Il devient précepteur dans plusieurs familles et se réfugie en Espagne. Son désir d'être ordonné prêtre est grand, mais il est trop jeune pour être ordonné. Que faire en attendant ? Il étudie la médecine à Tolède et à Madrid. Une épidémie se propage à Lillo, il se rend sur place pour soigner les malades, est touché par la maladie et meurt le 2 juillet 1800 dans cette ville de la province de Tolède. En exil, il a beaucoup écrit et a partagé le projet d'une « Société de Marie » qui a pu contribuer au développement de congrégations mariales après la Révolution. Cf. Louis-Xavier, Guillaume-Joseph et Jean-Baptiste Chaminade, *Lettres de Mussidan à Ferdinand Dubois de Fosseux, 1786-1790*, Rome, La Gerbe 12, 2021, annexe 3.

Nous nous livrons au monde et là, sans aucun frein, /et sur cet océan,
 Nous rejetons les lois que nous avons enfreintes,
 (ou bien : Tout nous sera permis, tout serait bienséant)
 Du câble qui nous tient nous brisons les liens
 Et du monde enchanteur nous sommes citoyens.
 Dans un rêve insensé, les vents et les étoiles
 Sont pour nous des amis, nous voguons et nos voiles
 Conduites par le sort au gré de nos désirs
 Mettrons bientôt la fin à nos justes soupirs. (Ou : à nos tristes brûlants soupirs).
 Mais quel mortel jamais a de sa destinée
 Sondé la profondeur, mesuré la durée ?
 De tous ces insensés le nombre le plus grand
 Victimes de l'ardeur qu'ils avaient pour garant
 Vont sans précaution, sans art et sans ressource
 Se briser sur l'écueil qui termine leur course.
 Quelques-uns gouvernaient assez heureusement
 Lorsque soudain la grêle, à leur étonnement (ou : au grand étonnement)
 Les pousse, les divise, les égare, les presse
 (ou : Les égare sans cesse ; ou : Les pousse sur l'écueil, les égare, etc.)
 Et ne leur permet plus d'user de leur adresse.
 Ceux qui des mains du ciel ont reçu la valeur,
 (ou : qui ont en partage l'intrépide valeur)
 Bravent de l'ouragan la funeste fureur. (Ou : l'implacable fureur).
 Ils regardent leur route, prix de tant de courage, (ou : aidés de leur courage)
 Le port même paraît, mais, ô malheur ! Ô rage !
 Ce port presque gagné est perdu sans retour,
 (ou : S'échappe sans retour, disparaît sans etc.).
 En vain à coups pressés frappent-ils tour à tour.
 C'est le bras du destin qui lui-même les presse (ou : les pousse)
 Et rend vains leurs efforts, leurs rames, leur adresse,
 (ou : leur ressource, leur souplesse)
 Combien sont abîmés dans un calme trompeur,
 (ou : Combien sont submergés, dans un calme enchanteur)
 Et vont dans cet abîme éteindre leur fureur.
 (ou : leur ardeur ; ou : et vont au fond du gouffre).
 Les flots sans s'étonner roulent à l'ordinaire
 Et couvrent jusqu'au nom la troupe téméraire,
 (ou : jusqu'au nom de la troupe éphémère),
 Le lendemain lui-même ignore s'ils sont nés.
 Que ces hommes encore quelques instants prônés
 Sont à plaindre à mon gré ! Leur courte renommée
 Ne dure qu'un moment, c'est un peu de fumée
 Du vaisseau submergé, comme le pavillon
 Qui surnage un instant au dos du tourbillon.
 Elle descend bientôt jusqu'au fond de l'abîme,
 (ou : dans le feu, au profond de l'abîme),
 Pour un César couru, cent que le sort opprime, (ou : cent que l'oublie opprime)
 Telle est la triste fin de ces audacieux

Qui prennent pour boussole un vœu capricieux.
 C'est ainsi que périt en plus d'une manière
 De tous ces jeunes fous la troupe téméraire.
 Telle est la triste fin de tous ces insensés
 Qui loin de la raison vont chercher des succès.
 Combien en reste-t-il qui sous d'heureux auspices
 Et nés sous des étoiles à tous leurs vœux propices,
 (ou : Secondés des dieux à tous leurs vœux propices),
 Vont amis du destin dans le port désiré
 Et jouissent en paix d'un bonheur assuré ?
 Mais s'il en est quelqu'un, d'abord il va se plaindre,
 Il est d'autres malheurs qui vont se faire craindre.
 Il est homme et bientôt de sa caducité
 Il sentira le poids et la fragilité.
 Le temps tout sourdement mine son existence
 Et les ans inhumains, hâtent sa décadence, (ou : Et les ans trop légers)
 Qu'il ait de cent écueils évité les malheurs
 De l'écueil de la mort peut-il être vainqueur ?
 (ou : peut-il braver l'horreur, qu'il brave la fureur)
 Dans ce dernier naufrage il va perdre son être
 Ses succès, ses plaisirs vont enfin disparaître, (ou : tout alors cesse d'être)
 Que dis-je ce sont eux qui du dernier moment
 Font toute l'amertume et son cruel tourment,
 Ô qu'il est douloureux de laisser incomplète
 De ce monde incertain l'attrayante conquête
 Et de laisser souvent à des gens inconnus
 Sa fortune, ses biens et tous ces revenus,
 De les laisser, dis-je, aux heures fortunées, (ou : les premières années)
 Où l'âme jouissait du fruit de tant d'années,
 De sortir d'un palais élevé sous ses yeux
 Qui pour lui devait être un séjour précieux, bienheureux.
 Non, jamais dans ce monde où ne vit d'édifice
 Qui n'éprouva du sort les revers, le caprice,
 Que celui donc qui veut un hospice certain
 Bâtisse dans le ciel à l'abri du destin.

Mucidan, le 18 août 1787.

Bernard Daries
 De Madiran, du diocèse de Tarbes.



Lettre n° 14 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 4 décembre 1787.

À Mucidan, ce 4 X^{bre} 1787.

[Reçue le 15.]

Monsieur,

Ne vous attendez pas, je vous prie, que je vous exprime tout ce que tant de bonté et de complaisance de votre part mérite de la mienne. Je sens trop l'estime que je dois faire de tout ce qui vient de vous, et le peu de cas de tout ce qui vient de moi, pour oser même l'entreprendre. Ma reconnaissance, qui partout ailleurs triompherait des obstacles, en trouve ici un insurmontable, celui de se dépeindre avec ces traits de feu qui lui donneraient son vrai caractère. Cette difficulté, Monsieur, me ferait presque soupçonner de fausseté cette maxime de Despréaux :

Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement,
Les mots pour l'exprimer arrivent aisément.

La nouvelle carrière, Monsieur, que je vais parcourir, cette philosophie ne m'a pas trompé ; je la croyais un champ rempli d'épines et de rochers, et j'y ai trouvé, de plus, les ténèbres qui empêchent de les voir, mais non pas de les rencontrer. On a beau me dire que la sagesse est le dieu qui y rend les oracles, et que pour être digne d'y participer, il faut percer courageusement jusqu'au fond de ce bois sacré ; j'aimerais mieux les champs fleuris de Polymnie, j'aimerais mieux ces eaux frémissantes qui tombent d'un rocher sur un lit de verdure, ces vallons fréquentés des Muses, et des muséens leurs organes, j'aimerais mieux ma rhétorique, ma chère rhétorique ; mais je vis d'espérance. Je suis jeune et d'abord après ma philosophie, je m'y adonnerai entièrement. J'ai l'honneur de vous assurer, Monsieur, qu'on ne peut être avec plus de respect, de ce respect qui s'attire toujours le plus haut mérite, et qu'on ne peut ajouter à ma reconnaissance, puisqu'elle n'a pas de bornes ; c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries, étudiant en philosophie.



Lettre n° 15 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 16 janvier 1788.

À Mucidan, ce 16 janvier 1788.

[Reçue le 2 février.]

Monsieur,

Qu'il est doux de s'entretenir avec une personne qui joint à un esprit cultivé une âme noble et bienfaisante qui enchaîne les cœurs ! Je vois bien que vous m'avez regardé avec les yeux de l'indulgence ; autrement, vous auriez dédaigné les efforts d'un jeune homme dépourvu de presque tous les talents nécessaires pour réussir avec succès dans une carrière aussi hérissée de difficultés que celle des Belles Lettres. L'amour-propre peut se glorifier des sentiments que vous me témoignez, et mon émulation y trouve un nouvel aliment pour s'augmenter de plus en plus, et pour n'épargner rien de ce qui pourra me faire conserver votre estime et votre amitié.

Je vois bien, Monsieur, qu'il est impossible de former un bouquet sans fils. Je veux dire que je sens la

nécessité de la philosophie pour réussir, tant soit peu, dans les Belles Lettres. Elles s'accordent fort bien ensemble, et même lorsque l'on veut écrire du beau, il faut, je crois, que toutes les Muses aient laissé tomber sur l'écrivain un regard favorable, que toutes de concert l'inspirent. Heureux et mille fois heureux, ceux qui ont su gagner leurs faveurs. La philosophie est une arène où beaucoup courent et que la nouveauté invite à courir, mais peu savent vaincre les difficultés qui n'y sont pas rares par des progrès rapides et continués. Mgr l'évêque de Sarlat va juger des nôtres et de ceux des autres classes dans la visite dont il honore le collège sous peu de temps. Puissent mes succès répondre à mes efforts redoublés. Vous me demandez, Monsieur, l'état de notre famille. Je vous avouerai ingénument qu'elle est très mal partagée pour ce qui regarde la fortune. Mon père fait un petit négoce d'étoffes, pour soutenir la famille ; il n'y peut guère y suffire. J'ai deux oncles : l'un prêtre, l'autre capucin, ancien secrétaire du très R. R. père provincial, et présentement à Rome par ordre de son Général. Ayant montré dès ma jeunesse un goût irrésistible pour l'étude, mon oncle le capucin me plaça au Collège de Mucidan à 5 lieues de ma patrie, qui est Madiran, gros bourg dans le diocèse de Tarbes. J'ai un frère ici avec moi, extrêmement jeune, qui annonce les plus belles dispositions. J'en ai un autre plus âgé qui étudie la philosophie au séminaire de Larressore, près des monts Pyrénées. J'ai deux sœurs chez nous, avec l'aîné de mes frères. Vous me demandez ensuite, Monsieur, quel est le parti que je veux prendre. Personne sur ce sujet n'a encore trahi mon secret. Je ne suis pas décidé. Le choix en cette matière est important, il doit être le fruit de la réflexion. Si l'on pouvait suivre son penchant dans ce choix, j'aimerais un état tranquille, qui ne fut pas incompatible avec l'étude.

J'ai bien peur que les personnes que vous me faites concevoir d'une correspondance en me flattant beaucoup, ne vous flattera guère.

Daigne le Ciel exaucer les vœux que je forme pour vous au commencement de cette année. Ils sont sincères, autant que la vive reconnaissance et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries



Lettre n° 16 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.

À Mucidan, ce 27 février 1788.

[Reçue le 9 mars.]

Monsieur,

Rien de plus flatteur pour moi, que de pouvoir entretenir une correspondance scientifique avec monsieur votre fils, je n'ose dire avec vous, vu la faiblesse de mon âge et mon peu de talents. Je me proposais de l'entamer à ce premier courrier et je méditais déjà le sujet de mes lettres, lorsqu'il est survenu des inconvénients invincibles, qui me privent pour cette fois de témoigner à monsieur votre fils combien je suis sensible à son honnêteté ; et à vous, Monsieur, le plaisir que me consentent les bons avis que votre bonté daigne me suggérer.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries



Lettre n° 17 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 10 juin 1788.

À Mucidan, le 10 juin 1788.

[Reçue le 22.]

Monsieur,

Les affaires qui m'ont empêché de vous écrire plus souvent et plus longuement doivent sans doute vous paraître une énigme. Je n'oserais vous en demander l'explication, je me réserve de vous la faire dans peu de temps, ne pouvant le faire actuellement, malgré le plaisir extrême que j'aurais à m'entretenir avec vous. La même cause m'empêche d'entrer, avec monsieur votre fils, dans les détails d'une correspondance qui puisse durer. Puisse-t-elle, Monsieur, cette cause, se lever bientôt. J'espère que vous aurez assez d'indulgence en attendant, pour ne pas me taxer d'indifférence, et en pas croire que je fais le plus grand cas du commerce littéraire que vous voulez bien continuer et qui m'est aussi utile. Votre langage est celui de la vertu, celui dont j'ai besoin et que je me plais à entendre. Ne pouvant m'étendre davantage, je me trouve bien dédommagé en devenant le secrétaire de mon professeur, et quand j'exprimerai à la fin de sa lettre les sentiments de respect et d'estime qu'il a pour vous, ce ne sera qu'une répétition de ceux qui me font dire de même, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries.



Lettre n° 18 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 2 août 1788.

À Mucidan, le 2 août 1788.

[Reçue le 14.]

Monsieur,

Il est temps, il est temps, dévoilons enfin un secret qui coûte cher à mon cœur ; ne différons plus, votre amitié l'exige. J'obéis, mais permettez-moi cependant de vous demander un plaisir : c'est de vous souvenir, en lisant ma lettre, que je verse mon cœur dans celui d'un ami (excusez ce terme, vous avez daigné vous-même m'accorder ce titre) ; quoique je sente je ne sais quel démon qui me ferme la bouche, je vais parler et vous parler à cœur ouvert. Ne cherchez donc pas ici un style fleuri et recherché, *ex abundantia cordis os loquitur*, n'y cherchez que de la franchise.

Précisément, vous avez deviné le motif de mon silence, tant il est vrai qu'en conjecturant, on dit souvent la vérité ! Oui, Monsieur, oui, mon silence est commandé, et il a fallu fléchir sous cette loi dure ; n'est-elle pas en effet bien dure, puisqu'elle m'arrache et le plaisir et l'utilité de votre correspondance ? Tels sont sans doute les principes sur lesquels on a raisonné en me privant de vous écrire.

Mais quel est le motif de cette mortification, dites-vous ? Le voici, mais auparavant, armez-vous d'indulgence, et accordez-moi, surtout ici, le plaisir que je vous ai demandé au commencement.

Entraîné par le feu d'une jeunesse imprudente, séduit par une compagnie trop funeste, je me suis égaré dans des sentiers parsemés de roses et de fleurs au premier aspect, mais qui dans le vrai ne sont hérissés que des épines les plus déchirantes. Qu'en est-il résulté ? Je n'ai point fait de... de... Je n'ose finir, je n'ai pas fait de Pâques. Ce mot, ce mot terrible vous accable, vous frissonnez, Monsieur, vous frissonnez et moi je ne puis que gémir en vous l'écrivant. Ne me jugez pas à rigueur, plaignez, plaignez mon sort. Voilà l'interprétation du mot esclavage employé de temps en temps dans mes lettres. Mais je crois que

ses chaînes vont se briser. Puissé-je vérifier ces vers :

Il est beau du devoir de ne jamais sortir,
Mais plus d'y rentrer avec le repentir

Je ne me serais pas entortillé dans ces chemins tortueux, si j'avais écouté la voix de la vertu qui se faisait entendre dans toutes vos lettres ; mais dorénavant, je serai plus précautionné et plus attentif, j'écouterai avec plus d'assiduité les conseils de l'expérience⁶.

Voilà, Monsieur, le nœud caché de mon silence, et peut-être ne vous l'aurais point expliqué ce nœud, si je n'eus eu pour garantes et votre amitié et votre indulgence.

Si ma correspondance vous causait quelque plaisir, ce détail infailliblement va le faire disparaître sans retour, et désormais si vous daignez continuer à m'écrire, ce ne sera qu'avec grand dégoût. J'en souffrirai, mais n'importe, j'aime mieux vous parler à cœur ouvert et sacrifier le plaisir à la vérité, que de trahir ma pensée. J'aurais pu, sans doute, vous alléguer des raisons imaginées et factices, et vous imposer par l'étalage des occupations qui fixent mon temps, mais j'aime la vérité, je ne cherche pas à la déguiser, et quoique ce détail ne flatte guère mon amour-propre, j'ai mieux aimé le blesser que de vous tromper.

L'empire que vous avez sur mon cœur, la confiance que j'ai dans l'amitié que vous m'avez accordée, m'ont engagé à ce détail. Peut-être que mon ingénuité vous plaira. Si cela est, je ne me repentirai jamais de vous avoir ouvert mon cœur ; au contraire, cela me donnera plus de courage pour ne vous rien taire.

Vous pensez fort juste, Monsieur, en pensant que ce ne sont point des parties de plaisir qui absorbent mon temps. Nous avons trop de quoi nous appliquer en philosophie, pour sacrifier le devoir à la bagatelle.

Dans peu, le public va peser dans une juste balance nos progrès et nos efforts : sur la fin d'août, nous soutiendrons des thèses, et comme je suis du nombre, vous devez songer qu'il n'y a pas de quoi s'amuser. Quand elles seront imprimées, je prendrai la liberté de vous en offrir quelqu'une.

Votre dernière conjecture est juste et n'est pas juste. Je tâcherai de vous prouver l'un et l'autre dans quelque occasion prochaine.

Ce n'est pas sans raison, Monsieur, que vous me disiez dans votre lettre du 28 X^{bre} 1787, que la physique offrait partout des agréments. Je le prouve : son étude est fort agréable et en même temps très utile. Aussi veux-je m'y livrer sérieusement pendant quelque temps. Mais comment s'y prendre pour y réussir ? Quelle voie faut-il suivre ? Telles sont les questions que je vous prie de me résoudre ; il ne vous sera pas difficile de satisfaire à ma demande, vous à qui la physique a ouvert son sanctuaire.

Infaillement, mon barbouillage vous ennuie, et vous avez été tenté sans doute plusieurs fois de jeter

⁶ Louis-Xavier avait présenté en quelques mots à de Fosseux la crise que traversait Bernard Daries : « Je ne vous ai jamais rien dit de Monsieur Dairies, ni de sa négligence à écrire, mais cette fois je vais vous découvrir le mystère, non pas que je voulusse vous rien cacher, mais afin de pouvoir dire à ce jeune homme : « Mon ami, je n'ai rien dit à monsieur du Bois de Feux [*sic*], je ne lui ai jamais écrit un mot de votre mauvaise conduite. » ; hier en effet il en pleurait de joie. Peut-être que le bon Dieu voudra nous ramener cette brebis longtemps égarée, peut-être qu'il deviendra aussi louable qu'il a été blâmable ; il doit vous écrire et se propose de vous tout dire lui-même. C'est moi qui l'ai empêché d'écrire jusqu'à présent, excepté une fois, qu'il écrivit un mot pour ne pas manquer à l'honnêteté. Une autre fois, j'ai retenu quatre jours une lettre que vous lui écriviez et qu'il savait bien que j'avais. » (Louis-Xavier Chaminade à Dubois de Fosseux, le 1^{er} août 1788.

Écoutons l'oncle de Bernard Daries nous relater cette crise : « Ce fut cette sainte dévotion [à la Vierge Marie], qui, comme un autre saint, François de Sales, le sortit d'un état violent où les passions fromentées par le Démon le retinrent quelque temps. Rien n'était capable de lui rendre la sainte liberté des enfants de Dieu. Je le trouvai dans cette triste crise dans un voyage que je fis à Mucidan. La tentation l'éloignait de l'usage des sacrements : ce qui affligeait extrêmement tout le séminaire. Enfin, le calme succéda à la tempête, dès que par un vœu simple, il voua sa virginité à cette Reine des anges et des hommes ; et se revêtit de son saint habit, comme son épouse. Dès ce moment toutes les illusions disparurent, ainsi qu'il me le marqua tout de suite, desquelles il ne fut jamais plus atteint. » Fr. Philippe de Madiran (Jean Doussau), *Abrégé de la vie de M. Bernard Daries*, écrite à Lérin en Navarre d'Espagne. 1800, AGMAR 0241.1.1, copie dactylographiée du manuscrit conservé à l'abbaye de Tournay, chapitre I § V.

ma lettre par côté, mais que le motif qui la rend si longue m'excuse un peu, je vous prie. J'ai voulu vous prouver que les sentiments d'estime et de respect que vos lettres m'avaient inspiré ne sont point effacés. Rien ne diminuera ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries.



Lettre n° 19 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

À Mucidan, le 9 7^{bre} 1788.

[Reçue le 20.]

Monsieur,

Plus les bienfaits sont grands, plus on doit avoir de reconnaissance, plus les termes dont se sert le bienfaiteur sont affectueux, et plus on doit croire aux sentiments qui les inspirent ; ce sont alors les sollicitudes de la gratitude, et les épanchements de la confiance qui remplissent l'âme. Je vous dois tous les sentiments de ces deux vertus, daignez donc en recevoir, l'hommage très mérité.

Vous avez achevé, Monsieur, d'ébranler l'autel que l'illusion avait élevé dans mon cœur ; vous avez porté le dernier coup : j'en suis bien aise. J'ai renoncé à l'amitié de mes condisciples corrompueurs de mon innocence, je me suis approché des sacrements. Mon exemple les a un peu frappés ; je me ris maintenant de leurs vaines moqueries.

Je veux servir mon Dieu. Vous me demandez ma parole d'honneur sur la persévérance dans ces sentiments. Très volontiers, Monsieur, je vous la donne. Je ne veux vous rien cacher des mouvements qui seront excités dans mon âme. S'ils ne sont pas selon la droiture, réformez-les je vous prie. Je souscrirai avec docilité à vos sages avis qui m'ont été si utiles jusqu'à présent. Je veux toujours vous parler avec franchise, bien assuré que vous ne cherchez que mon bonheur.

Nous vous envoyons des thèses, Monsieur, vous serez étonné peut-être de voir dans un article que les eaux de toutes les fontaines prennent leur source dans les pluies, tandis que M. Marty soutient avec plusieurs autres philosophes qu'il y en a quelques-unes qui viennent de la mer. L'un et l'autre système a beaucoup de difficultés ; mais le nôtre, qui réfute positivement et directement celui de Descartes, n'explique-t-il pas tous les phénomènes de quelques fontaines qui prouvent, selon nos antagonistes, qu'il y en a qui viennent de la mer ? N'explique-t-il pas nettement le flux et reflux, la salure de ces mêmes fontaines, sans recourir à cet écoulement de la mer ? D'ailleurs n'est-il pas constant par une observation exacte que les fontaines tendent toutes vers la mer : comment donc pourraient-elles en venir ? N'y a-t-il pas auprès de la mer même, des fontaines qui ne présentent aucun phénomène semblable aux siens, qui n'ont ni flux, ni reflux, dont les eaux ne sont pas salées. Si elles en venaient cependant, comment perdraient-elles si tôt leur salure ? Si enfin les eaux des fontaines venaient de la mer, pourquoi tantôt diminueraient-elles, tantôt augmenteraient-elles ? Ne devraient-elles pas rester toujours les mêmes ? Etc., Etc. C'est par ces raisons et plusieurs autres que je pulvérisai aux actes publics les objections d'un prêtre ami de la doctrine de Descartes. Je ne crois pas, cependant, que je l'aie converti.

Voudriez-vous bien, Monsieur, me dire votre sentiment sur cette matière purement systématique. Est-ce la mer, sont-ce les pluies qui fournissent l'eau aux fontaines ? Dans tout système, il faut consulter beaucoup la nature, si je ne me trompe, le nôtre est très conforme aux lois de la physique.

Ne révoquez jamais en doute, je vous prie, l'inviolable sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries.



Lettre n° 20 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 13 septembre 1788.

À Mucidan, le 13 7^{bre} 1788.

[Reçue le 27.]

Monsieur,

La reconnaissance vit toujours ; ce n'est que dans le cœur de ces êtres monstrueux, nés pour humilier la raison et l'humanité, qu'elle s'éteint. Le temps au lieu de la diminuer, lui donne une nouvelle existence, qui en la rendant plus réfléchie la rend plus vive. Aussi dois-je espérer que je n'oublierai jamais les bienfaits dont vous m'avez comblé. Je ne saurais vous exprimer avec quel plaisir je profite de l'occasion que me présente de nouveau M. l'abbé Chaminade [Louis-Xavier] pour vous convaincre de plus en plus de la vérité de mes sentiments. Il n'est peut-être pas d'heure dans le jour, Monsieur, où je ne pense à vous. Que votre souvenir m'est agréable ; souvent je m'écrie en moi-même : "Ah ! Fosseux ! Cher et respectable Fosseux ! Mon cœur vous adore ! Ne dédaignez pas l'hommage d'un enfant qui presque vous appellerait du doux nom de père ! L'aménité de votre correspondance m'a tiré d'un précipice où ma jeunesse imprudente me conduisait rapidement ! Puisse-t-elle, cette correspondance, ne finir qu'avec nos jours !"

Telles sont, Monsieur, les idées qui me remplissent dans ces instants où une douce mélancolie me captive ; ne doutez pas, je vous prie de leur véracité, c'est le cœur le plus franc qui les inspire.

Que je serais heureux, Monsieur, si vous daigniez seconder un peu le désir inné et peut-être trop vif d'apprendre et d'être savant, si vous daigniez prendre un peu d'intérêt aux questions que je prendrais la liberté de vous faire ! J'ai une si grande émulation que malgré moi, pour ainsi dire, il faut que j'obéisse aux charmes de l'étude.

Que pensez-vous, Monsieur, de la physique des anciens philosophes ? Sous le nom de philosophes, j'entends aussi les mages de l'antiquité qui avaient une grande connaissance des lois de la nature. Je ne crois pas, comme quelques-uns, que ce fut des magiciens. Je les regarde au contraire comme de grands physiciens. Le mot magie chez les anciens est équivoque, il se prend aussi pour la physique, etc. Que pensez-vous de la physique des modernes ? Quelle est celle qui paraît plus conforme à la marche simple de la nature ? L'appareil symétrisé de nos machines est-il en état de propager les connaissances ? N'est-ce pas au contraire un empêchement à leur progrès ? Si les anciens n'ont pas enrichi la physique de beaucoup de découvertes, la marche qu'ils suivaient n'était-elle pas plus fertile en découvertes ? Ne savons-nous pas que la nature a une manière de former les êtres qui lui est particulière et qu'elle éloigne d'elle ce qui approche trop de l'art ? Tant de machines sont-elles nécessaires, sont-elles même utiles dans l'étude de la nature ? Les machines ne nous ont-elles pas conduits en bien des erreurs ? Daignez, je vous prie, me mettre ces questions dans un jour clair, et ensuite je réformerai s'il le faut le jugement que j'ai porté sur la dernière question surtout.

Soyez persuadé que je me dis avec un plaisir toujours nouveau, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

Daries.



Lettre n° 21 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 27 septembre 1788.

N° 8

À Mucidan, le 27 7^{bre} 1788.
[Reçue le 10 8^{bre}.]

Monsieur,

J'ai vu avec plaisir les feuilles que vous avez fait passer à M. l'abbé Chaminade [Louis-Xavier] ; ces demoiselles sont curieuses, on ne peut pas plus ; elles vous feraient presque dire ce que vous ne sauriez pas. Quelle est la nature de la terre, de l'eau, des vapeurs aqueuses, et du froid ? Pour moi, je ne suis pas d'avis de répondre à tout, je me bornerai à quelques réflexions sur les vapeurs aqueuses et sur le froid. Prétendre que la constitution des vapeurs aqueuses est un air pur, c'est, je crois, raisonner sans consulter l'expérience. Si nous dépouillant de tout esprit de système, nous suivons la voie des faits, nous serons tentés de penser au contraire que c'est un air vicié qui les constitue.

En effet, les vapeurs aqueuses, comme remarque fort bien M. l'abbé Nollet⁷, sont des parties très subtiles de l'eau, on ne peut nier, cependant, qu'elles ne soient composées d'autres substances hétérogènes qui s'élèvent avec elles ; leur quantité, leur qualité varie suivant les climats des lieux ; aussi les effets qu'elles produisent ne sont jamais les mêmes. Agitées au sein de la terre par l'action du soleil, les vapeurs ne peuvent que renfermer beaucoup de parties minérales et végétales, toutes très corrompues.

D'ailleurs, suivant les diverses circonstances, des parties crasses sont, pour ainsi dire, forcées de s'élever avec les vapeurs. Comment après cela croire que l'air qui constitue ces vapeurs soit un air pur ? N'est-il pas certaines vapeurs que l'action du soleil ne peut pas même élever à cause de leur densité ? Et d'où leur vient-elle, cette densité ? Ne sont-ce pas des parties crasses des corps qui se sont unies à elles ? N'y a-t-il pas même des vapeurs tout à fait grossières qui répandent mauvaise odeur, qui causent de grands dégâts ? Notre corps en souffre, la respiration est gênée, l'esprit est alors fort lent dans ses conceptions. Ces temps nébuleux, qui durent sans doute être regardés comme sinistres dans l'antiquité superstitieuse, sont toujours marqués par l'inquiétude et une certaine pesanteur d'esprit insupportable pour mieux faire sentir encore la véracité de ce que j'avance. Remarquez ces matinées pures, où le ciel est serein, on éprouve une certaine douceur qui, comme a dit quelqu'un, fut l'âme de toutes les impressions que fait sur nous la nature si avantageuse à l'esprit et au corps. Ne peut-on pas dire aussi que l'air atmosphérique ajoute encore à la corruption de ces vapeurs, car elles s'élèvent toujours sur les plaines et non sur le sommet des montagnes. Ne savons-nous pas que l'air renfermé dans la plaine est beaucoup plus hétérogène. Pourquoi donc craignons-nous d'assurer que l'air de ces vapeurs ne saurait être pur ? Pourquoi hésiter à croire que cet air de plaine corrompt, vicie extrêmement les vapeurs aqueuses ? Je soutiendrais presque, qu'il est impossible que la constitution de cette espèce de météore soit un air pur, et qu'au contraire, c'est un air très crasse. Les effets ne semblent que trop le démontrer. J'aurai lieu de parler de cela dans une autre occasion.

Je pense encore que la constitution des vapeurs aqueuses est un air inflammable, car quelle est l'idée que nous nous formons de cet air ? C'est une espèce de vapeur qui s'enflamme presque d'elle-même ou qu'on enflamme facilement.

En effet, lorsque l'on fait de l'air inflammable, le nuage qu'il forme est allumé soudain, est allumé par une petite bluette électrique. Son explosion subite et terrible étonne celui qui ne connaît pas les ressources de la physique. Eh bien ! Ce que nous faisons par art, la nature le fait par des secrets qu'elle se plaît à nous cacher. Les éclairs, les tonnerres ne nous annoncent-ils pas que la constitution de ces vapeurs changées en nuages est un air inflammable ? Si cela n'était pas ainsi, comment pourrait-on expliquer les phénomènes que nous présente l'électricité naturelle et céleste.

⁷ Jean-Antoine Nollet, prêtre, physicien (1700-1770).

Votre correspondant, Monsieur, n'a pas eu tort de trouver la question fort ambiguë. Quand on dit que le froid dégage l'air de vapeurs élevées, puis les raréfie infiniment, etc., veut-on dire que le froid chasse entièrement l'air qui était dans les vapeurs, et qu'en fait ces vapeurs se sont contournées en ballons ? Mais la physique nous dit que les corps solides même ont toujours de l'air. Ce n'est pas infailliblement le sentiment de l'auteur. Je dirai donc seulement en passant, que les vents apportant des particules nitreuses salines, empêchent les particules ignées de s'insinuer dans les nuages : alors, ils se condensent. De là, la mutation de ces vapeurs en grêle, neige, glace, etc.

Voilà, Monsieur, ce que je pense maintenant sur ces questions. La faiblesse de mon âge m'a peut-être aveuglé et m'a imbu de quelques préjugés. Peut-être qu'un âge plus mûr me fera connaître mon erreur. En attendant, rectifiez néanmoins mon jugement, je vous prie, et croyez-moi, avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Daries.



Lettre n° 22 : Bernard-Xavier Daries⁸ à Dubois de Fosseux, le 11 octobre 1788.

N° 9

À Mucidan, le 11 octobre 1788.

[Reçue le 22.]

Monsieur, et très cher ami,

Vous voulez de la sincérité, je veux vous prouver que je veux en avoir, car je vous avoue que je ne sais comment j'ai passé cette semaine ; me voilà à la fin et je n'ai rien fait, et cependant, j'ai beaucoup travaillé. Je me proposais de vous écrire aux deux derniers jours, et ces deux derniers jours ont été pour moi très tumultueux, mais voici de l'expérience... Je serai plus sage...

Monsieur Chaminade [Louis-Xavier] retarde l'envoi à huit jours, pour que tout le monde puisse être prêt, mais je crois que s'il tardait quinze, on aurait encore de la peine, tant ces jeunes gens veulent briller dans leurs lettres ! C'est une comédie de les leur voir faire ; s'ils se donnent quelques fois de la peine les uns aux autres, pour se les faire faire, ils se dédommagent bien à rire de leurs inepties réciproques, mais ils ont bonne volonté. Je reviens, car je me sauvais au milieu d'eux, et je veux me monter tel que je suis, c'est-à-dire inconsidéré.

Je vous ai une obligation infinie, Monsieur, des avis paternels que vous me donnez dans la dernière lettre dont vous m'avez honoré ; je l'ai dit, je l'ai juré, avec le secours de Dieu, je veux faire mon devoir de chrétien, j'attends du Seigneur cette grâce. J'espère que vous m'aidez par vos prières à me l'obtenir de sa bonté. Le 5 de ce mois, fête du Saint-Rosaire⁹, je m'approchais des sacrements, c'était le jour que je reçus votre tendre lettre. À la première occasion j'aurai l'honneur de vous entretenir à fonds de tous mes projets. Maintenant le temps me manque absolument.

Rien ne pourra augmenter ni diminuer le respect et la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur et très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

B. X. Daries.



⁸ À partir de cette lettre, il signe B.X. Daries. À travers cette attention, nous voyons la proximité et la reconnaissance qu'il avait pour son professeur : Louis-Xavier Chaminade.

⁹ Cette fête était à l'époque une solennité. Elle avait été célébrée le dimanche 5 octobre 1788 (cf. *Almanach historique de la province de Guienne pour l'année bissextile 1788*, Bordeaux, Frères Labottière).

Lettre n° 23 : Bernard-Xavier Daries à Dubois de Fosseux, le 18 octobre 1788.

N° 10

À Mucidan, le 18 octobre 1788.
[Reçue le 28.]

Monsieur,

Eh bien, puisque cette adoption ne déplaît pas à votre tendresse et que je sens qu'à ce seul mot je ne suis plus le maître de mon cœur : recevez-en l'acceptation de ma part. Que si jamais je me rendais indigne dans cette faveur, vous vous rappelleriez, Monsieur, tout ce que j'ai essayé de combats depuis votre dernière lettre, et en cette considération, vous retarderiez le repentir d'une démarche dont je sens, mais dont je ne puis connaître toute la valeur. C'est peut-être en effet ce conflit de mes idées avec toutes ces autres forces qui agitaient mon âme tous ces jours. Comment ! Vous appelez "mon père" ? Je ne sais ni que dire, ni que penser. Ce mot me fait pleurer... Et voilà tout, je ne puis ni ne sais vous en dire davantage ; je n'ose ni vous appeler de ce doux nom, ni vous appeler autrement, et pourquoi ? N'en cherchez pas la raison, je vous prie, dans rien qui soit contraire à la tendresse d'un fils, dans rien qui déroge aux sentiments que m'inspirent vos bontés, dans rien qui puisse ôter à vos idées l'enthousiasme des miennes, et bien moins dans rien de tout ce qui peut tenir à la froide indifférence ou à l'orgueil et à l'enflure des sentiments. Mon âme est percée, elle est inquiète jusqu'à ce que vous l'aurez fixée. Daignez le faire incessamment, je vous prie, et comptez sur toute la certitude qu'on peut donner aux paroles, et sur la foi qu'elles doivent faire lorsqu'elles sont sincères. Que de quelque manière que je vous nomme, je serai toujours, Monsieur, votre très humble et très soumis s.

B. X. Daries.



Lettre n° 24 : Bernard-Xavier Daries à Dubois de Fosseux, le 8 avril 1789.

À Mucidan, le 8 avril 1789.
[Reçue le 18.]

Monsieur,

Je n'ai point vu d'un œil jaloux donner au public les précieux moments que vous aviez bien voulu destiner à notre petite correspondance. J'ai aussi entendu le langage du patriotisme qui vous a inspiré. La peine du sacrifice diminuera peut-être le prix du mérite, elle est l'effet naturel du vif intérêt que je mets à m'entretenir avec vous.

Oserai-je vous occuper un moment d'un système nouveau : du magnétisme animal. Voici l'occasion qui m'a permis de lever un peu le rideau qui voile cette science obscure.

Je soutins dernièrement un petit acte en physique. J'invitai entre autres M. le comte de M.x.x. [Mellet¹⁰]. Ne pouvant assister à mon acte, il me fit l'honneur de m'écrire la lettre que je prends la liberté de vous envoyer. Puisse-t-elle vous faire autant de plaisir qu'elle m'en fit ! Puisse-t-elle vous faire connaître les sentiments sincères de tendresse, de confiance que m'ont inspiré vos bontés.

M. le comte de M.x.x. est une personne fort distinguée. Il est neveu d'un grand ministre de France,

¹⁰ Louis-Raphaël-Lucrèce de Fayolle de Mellet (1727-1804), comte de Mellet, seigneur de Neuvic. Militaire, il a développé sa propriété et son château, à Neuvic-sur-l'Isle (situé à une douzaine de kilomètres de Mussidan). Émigré à Aix-la-Chapelle lors de la Révolution, il sert dans l'armée de Condé et meurt en exil à Constance.

maréchal de camp, gouverneur d'une province, etc. Mais son mérite personnel est bien au-dessus de tous ces titres. Doué d'un naturel qui ne lui permet jamais de ramper, il est d'une affabilité sans égale ; membre de plusieurs académies et correspondant du Musée de Paris, c'est un des meilleurs physiciens que nous ayons dans cette Province ; un des premiers qui ont été instruits par les ordres secrets et particuliers de Mesmer. Il est compté parmi les plus grands magnétisants.

Veillez, je vous prie Monsieur, me faire part des réflexions que vous aura fait naître cette nouvelle doctrine ; et si vous daignez prendre quelque intérêt au magnétisme et à cette correspondance, je vous ferai passer la réponse que je fis à cette première lettre de M. le Comte de M.x.x¹¹.

Je recevrai avec bien de la reconnaissance de vos nouvelles et croyez-moi pour la vie, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

B. X. Daries.

P. S. Depuis longtemps, mon frère qui est d'une constitution faible encore, languit dans le lit, ce qui l'empêche de répondre aux lettres honnêtes de M. Benoît de Froideval.

Je fais bien des compliments à M. Dubois [et/de ?] Vacquerie.



Lettre du baron de Mellet, jointe à la précédente

À renvoyer.

Je suis très affligé, Monsieur, de ne pouvoir me rendre à votre invitation, j'aurais un vrai plaisir à vous entendre, mais j'étudie aussi, car il faut toujours étudier, et mes occupations me laissent peu de moments. Je suis persuadé que vous me convaincriez de beaucoup de choses dont je douterai peut-être toujours, car mon système sur le mouvement est précisément le contraire du vôtre. Vous convenez qu'en mécanique il n'y a qu'un principe, et moi je suis bien tenté d'affirmer qu'il n'y a qu'un agent dans tout l'univers, et qu'il n'est point attractif, que ce seul agent suffit à la suprême puissance, qu'elle le modifie par des filières co-établies, que cet agent fut créé au fiat lux, que ses foyers furent déterminés par la sagesse, que son ressort lança le fluide lumineux dans l'espace, qu'il partit et part encore en corpuscule infiniment déliés et rapides qui vont en droite ligne avec une force proportionnée à leur vitesse, et que se dirigeant d'après le point de départ, se croisant même sans se détruire, ils forment nécessairement des courants rentrants et sortants.

La pesanteur des corps sera donc, suivant moi, non une attraction, mais l'impulsion des torrents de ce fluide dont la force est accélératrice et constante : constante, parce que les astres ne cessent de l'envoyer. Accélératrice, parce que sa vitesse surpassant celle des corps, ils en reçoivent toujours une pression nouvelle.

Plus les corps sont élevés, plus ils acquièrent de gravité dans leur chute puisque la colonne qui les presse acquiert plus d'étendue ; plus ils sont éloignés des astres, plus leur chute doit donc être rapide ; aussi les corps tombent-ils moins vite au commencement de leur chute que sur la fin, sur les hautes montagnes

¹¹ Cet enthousiasme pour le magnétisme ne durera pas longtemps, si l'on en croit ce qu'écrivit l'oncle de Bernard Dariès, Fr. Philippe de Madiran dans son *Abrégé de la vie de M. Bernard Daries*, écrite à Lérin en Navarre d'Espagne, en 1800, au sujet des disciples de Mesmer : « Ce qui affligeait le plus mon neveu, c'était cette secte dont il parle, qui se forme et qui a déjà commencé de grands ravages. Je crois que c'est le magnétisme. Il en avait une connaissance parfaite parce qu'étant professeur au séminaire de Mucidan, un des chefs du parti, qui connaissait ses talents, ne négligea rien pour l'entraîner dans cette société diabolique. Le titre de cet homme puissant, ni ses discours les plus séduisants, ne firent qu'animer son cœur et sa plume pour s'opposer de tout son pouvoir à un si grand mal. » (AGMAR 0241.1.1, chapitre X § V).

que dans les bas-fonds. C'est ainsi que les planètes, poussées par le soleil, repoussées par les étoiles qui sont en directions contraires, sont arrivées au point harmonique : et voilà la cause de leurs distances, toujours en raison de leur masse.

Ce système est, selon moi, aussi conforme à la raison que celui de Newton, puisqu'il explique tout avec simplicité et beaucoup plus à l'Écriture Sainte, puisque le prononcé, si j'ose le dire ainsi, le prononcé du verbe est une impulsion de la volonté suprême, et que ce seul acte établit la loi d'impulsion comme une suite nécessaire de cette première donnée. De là les émanations, je n'ose dire les influences, et ce qu'on a depuis peu appelé magnétisme, etc.

Je vous réitère tous mes regrets, vous félicite de votre goût et en vous offrant un nouveau chemin pour le satisfaire, j'espère que vous en serez peut-être aussi content que du newtonisme, si jamais vous tournez vos regards du côté que j'ai l'honneur de vous indiquer, j'ai celui d'être, Monsieur, avec bien de la reconnaissance et de l'attachement, votre très humble et très obéissant serviteur. [Pas de signature].



Lettre n° 25 : Jean Daries¹² à Dubois de Fosseux, le 10 septembre 1788.

Au collège de Mussidan, ce 10 7^{bre}, l'année 1788.
[Reçue le 20.]

Monsieur,

Je ne puis qu'avoir un grand plaisir de la lettre que je viens de recevoir, et elle m'a fait d'autant plus plaisir que certainement je n'y pensais pas. Recevez-en donc, je vous prie, mes très humbles remerciements. Il semble que tous les biens me viennent à la fois, car d'un autre côté, je remportais hier la première couronne de quatrième ; elle m'a fait plus d'honneur que je ne méritais. Néanmoins, je ne me plains pas de mon année. J'ai fait des efforts extraordinaires, ayant eu affaire à un rival vigoureux qui m'a fait acheter bien cher la victoire, et même une fois, je me décourageais, lorsque reprenant un nouveau courage, je me suis rendu maître du champ de bataille. Le même concurrent, Monsieur, doit me faire suer

¹² Jean Daries « cadet » est né le 6 mai 1777 à Madiran²⁵⁰. Après sa première formation, il entre au collège-séminaire de Mussidan à l'automne 1785 et remporte le premier prix de sixième, le 20 septembre 1786. En fin de troisième, dernière classe de « grammaire », il reçoit un livre : *Rhétorique des clercs, divisée en deux traités, l'un pour apprendre à faire des discours et l'autre pour les faire réussir*, Paris, Berton, 1787, avec la dédicace latine suivante de M. Marty et de G.-J. Chaminade : « *Ego infrascriptus, omnibus quibus intererit aut interesse poterit, testor D. Johannem Daries meis lectionibus anni 1789 magna cum laude interfuisse, secundum proemium retulisse et speciem sua probitatis, honestatis et diligentiae semper praeuisse. Ad horum omnium testimonium hunc illi chirographum concessi. In seminario Mussidanensi, die 7a septembris anni 1789* ». Marty *Primae grammaticae, In horum omnium fidem G.-Josephus Chaminade, Sem. praef.* » « À tous ceux à qui il importe ou importera, je soussigné, atteste que M. Jean Daries, a assisté, magna cum laude, à mes leçons de cette année 1789, qu'il a obtenu le second prix, et qu'il n'a cessé de donner des preuves de probité, d'honnêteté et de diligence. En foi de quoi je lui ai délivré ce témoignage. Au séminaire de Mussidan, le 7 septembre 1789. Marty, professeur de première grammaticale. En foi de tout ce que dessus. G.-Joseph Chaminade, Préfet du séminaire. » Arch. de l'abbaye de Tournay, lettre du P. Joseph Sempé, Marianiste, à M. Daries, 3 mars 1925. Il a sans doute poursuivi ses études à Mussidan l'année suivante alors que la Révolution s'initiait, puis a dû rentrer chez ses parents alors que son frère, Bernard, partait pour devenir précepteur d'un enfant de M. de Barbe au château de Mansy près de Castillon. Vers 1800, il épousa Anne-Jeanne-Marie Bruzon avec laquelle il a eu un fils, Joseph-Placide, né le 15 vendémiaire an XI à Madiran (7 octobre 1802). Sa femme est décédée le 13 janvier 1807 à Madiran, et son fils le 19 août de la même année, au même lieu. Comme son frère aîné, il est très présent comme témoin dans les actes d'état civil où il est présenté comme officier de santé, puis chirurgien et enfin cultivateur, ce qui montre une remise en question de sa vie. C'est sans doute ainsi qu'il chemine vers une vocation de prêtre et qu'il rejoint le diocèse de Dax où il est ordonné et meurt curé desservant de Port-de-Lanne (Landes), le 7 avril 1814, à l'âge de 37 ans.

aussi l'année prochaine, et assure que s'il ne me vainc pas, ce ne sera pas sa faute. Veuille le Ciel que je puisse vous annoncer l'année prochaine, à peu près dans le même temps, son entière défaite. Je suis plein de courage et si le succès répond aux efforts, infailliblement, je serai vainqueur. Continuez-moi, je vous prie, les bontés que vous me témoignez. Ma reconnaissance ira de pair avec le plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Jean Daries.



Lettre n° 26 : F. Delmilhac¹³ à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

[Du 9 7^{bre} 1788.]
[Reçue le 20.]

Monsieur,

Oui, j'ai un peu d'amour pour l'étude et on pourrait peut-être m'appeler écolier studieux depuis quelque temps, quoique j'aime toujours un peu mieux la récréation. Je me captive néanmoins volontiers à ce doux esclavage, mais cela ne suffit point, il faut que la bienfaisante nature regarde favorablement, et c'est ce regard que je n'ai pu mériter ; mais je ne désespère pas encore cependant de réussir. Je répète trop souvent ces mots *improbis labor omnia vincit*, pour que j'en doute. Puisque vous avez voulu faire les premières démarches d'une connaissance particulière, j'espère que vous n'en resterez pas là, que rempli de bonté à mon égard, vous m'aidez de vos conseils que j'écouterai toujours avec docilité. Ainsi, Monsieur, je trouverai dans cette liaison, et l'agréable qui attire, et l'utile qui instruit. Soyez persuadé, je vous prie, qu'on ne peut être plus reconnaissant, et que jamais je ne diminuerai les sentiments d'estime et de respect

¹³ Il s'agit vraisemblablement de François Delmilhac, fils de François Delmilhac, maître coutelier, et de Marie Dumas à Mussidan. François est né le 26 et a été baptisé le 29 février 1772, à Mussidan. Il s'est marié le 6 prairial an II (22 mai 1794) à Colombier (Dordogne) avec Madeleine Ménié. Le couple a mis au monde au moins une fille. François a été maire de la commune de Colombier de 1802 à 1831. Après la mort de sa femme à Colombier, le 16 septembre 1830, il démissionne de son poste de maire en septembre 1831 et se prépare à devenir prêtre. Il apparaît dans le *Calendrier de la Dordogne* en 1832 comme prêtre desservant de Puyguilhem et Ribagnac, l'année suivante il dessert uniquement Ribagnac, puis de 1834 jusqu'à sa mort, il est curé de Monbazillac. En 1849, il est chanoine honoraire de Périgueux. François est décédé le 30 mars 1856 à Monbazillac.

Jean, son frère aîné, a eu un parcours lui aussi original : « M. l'abbé Delmilhac était né à Mussidan le 10 janvier 1769. Lors de la tourmente révolutionnaire en 1793, il étudiait pour entrer dans les ordres. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1803, après avoir été marié [avec Marie Gravier, décédée le 27 juin 1815 à Périgueux (ils ont eu plusieurs enfants)] et avoir perdu sa femme, qu'il devait être ordonné prêtre à Toulouse. Il fut successivement principal et aumônier du collège de Périgueux, aumônier de la communauté de Sainte-Ursule. De 1816 à 1836, c'est-à-dire pendant vingt ans, il exerça, sous M. le curé Peyrot, les modestes fonctions de vicaire de la cathédrale, se faisant aimer par sa charité, sa bienveillance et donnant l'exemple de toutes les vertus évangéliques. Le 6 septembre 1837, Mgr Gousset, évêque de Périgueux, aujourd'hui archevêque de Reims, le pourvut du canonicat. En 1840, au décès de M. le curé Peyrot, il fut nommé administrateur de la cure de Périgueux, en attendant la nomination de son successeur. Enfin, le 10 septembre 1845, Mgr Georges Massonnais lui conféra les fonctions de vicaire général du diocèse, qu'il a remplies jusqu'à sa mort. » *L'écho de la Vésone*, n° 61, jeudi 4 mars 1858, p. 2. Il est décédé à Périgueux le 1^{er} mars 1858. La date d'ordination, 1803, est visiblement erronée, puisque sa femme n'est décédée qu'en 1815. Il a sans doute été ordonné en 1816 et a initié son ministère en cette même année (il apparaît pour la première fois dans le *Calendrier de la Dordogne* de 1817). Avant d'être ordonné, il était avoué près le tribunal de première instance de Périgueux.

La petite sœur, dont parle François dans sa lettre, s'appelle Marie. Elle est née le 11 octobre 1781, et a été baptisée le 13 à Mussidan.

avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. Delmilhac

À Mussidan, le 9 7bre 1788.



Lettre n° 27 : F. Delmilhac à Dubois de Fosseux, le 11 octobre 1788.

À Mussidan, le 11 8^{bre} 1788.

[Reçue le 22.]

Monsieur,

Il me semble qu'il n'y a rien de si précieux comme les bons conseils, aussi je regarde comme un bonheur pour moi d'en recevoir, et comme je ne puis point en recevoir qui soient comparables à ceux qui me viennent de votre part, je vous dirai que je me suis senti bien flatté de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle me dit comment je dois faire pour aimer l'étude et pour en profiter. Je veux la conserver et mettre en pratique tout ce qu'elle me conseille. Pour cela, je me ferai un devoir de la lire tous les jours, comme la règle de la conduite que je dois tenir. C'est ce que je veux continuer jusqu'à ce que j'aurai fait ma rhétorique, parce qu'alors, je prendrai la liberté de vous demander un autre plan de conduite pour la philosophie. En attendant, Monsieur, loin de me lasser, je me propose de vous écrire régulièrement, à toutes les occasions, mais je crains au contraire de vous trop importuner par mes lettres pleines de sollicismes [*sic*] et de mauvais tours, vous qui n'êtes accoutumé qu'à en recevoir de bien écrites. Il faut, s'il vous plaît, user envers moi de toute indulgence que vous inspire l'amour que vous avez pour la jeunesse. Dans cette confiance je vous demanderai encore de vouloir bien me dire comment je dois m'y prendre pour perfectionner ma mémoire.

Je ne puis vous dire, Monsieur, le jour de ma naissance, parce que Monsieur le curé n'a pu me donner mon extrait de baptême. Dieu me fait la grâce d'avoir encore mon cher père et ma chère mère ; j'ai un frère aîné qui a déjà fait deux ans de théologie et une petite sœur.

Soyez assuré, Monsieur, de ma respectueuse reconnaissance et des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Delmilhac.



Lettre n° 28 : Duburguet¹⁴ à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

À Mucidan, le 9 7^{bre} 1788.

[Reçue le 20.]

¹⁴ Malgré les informations que nous donne cet élève, il m'a été difficile de le relier à une famille. Il est probable qu'il soit l'un des fils de M. François Duburguet, sieur de La Plagne, exerçant le métier de marchand, et de Marie-Anne Duvoisin de la Mazorie, résidants à Châlus. Il pourrait s'agir soit de Jean-Baptiste, né le 19 mars 1771, à Châlus, devenu notaire puis directeur des postes, soit de Jean, né le 9 août 1772, à Chalus, pour lequel je n'ai pas trouvé d'autre information.

Monsieur,

La liaison que vous me demandez ne peut certainement que m'être, et très agréable, et très utile ; aussi n'aurais-je garde de vous la refuser. Mais ne serez-vous pas bientôt ennuyé d'une telle liaison, ne trouvant en moi qu'un jeune homme livré à l'ignorance la plus complète et dont les talents sont très bornés. D'excellents jardiniers, à la vérité, me cultivent et ne négligent rien pour me faire porter de bons fruits. Je tâche de ne pas rendre leurs soins inutiles, mais les talents ne s'acquièrent pas seulement, il faut que le Ciel en naissant nous les ait départis. Voilà, Monsieur, ce qui me fait redouter une pareille démarche, néanmoins, l'indulgence qui orne le mérite me fait espérer que malgré la médiocrité des dons que la nature m'a accordés, vous voudrez bien me donner toujours des marques de votre bienveillance à mon égard. Daignez donc recevoir les hommages sincères de la reconnaissance la plus vive et croyez aussi, je vous prie, aux sentiments d'estime et de respect qui me font dire, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Duburguet.



Lettre n° 29 : Duburguet à Dubois de Fosseux, 10 septembre 1788.

(Lettre identique à la précédente, la première étant peut-être le brouillon de la seconde envoyée par erreur).

Au collège de Mucidan, le 10 7^{bre} 1788.

[Reçue le 27.]

Monsieur,

La liaison que vous me demandez ne peut certainement que m'être et très agréable et très utile, aussi n'aurais-je garde de vous la refuser ; mais ne serez-vous pas bientôt ennuyé d'une telle liaison, ne trouvant en moi qu'un jeune homme livré à l'ignorance la plus complète et dont les talents sont très bornés. D'excellents jardiniers, à la vérité, me cultivent, et ne négligent rien pour me faire porter de bons fruits. Je tâche de ne pas rendre leurs soins inutiles, mais les talents ne s'acquièrent pas seulement, il faut que le ciel en naissant nous les ait départis. Voilà, Monsieur, ce qui me fait redouter une pareille démarche, néanmoins, l'indulgence qui orne le mérite me fait espérer que malgré la médiocrité des dons que la nature m'a accordés, vous voudrez bien me donner toujours les marques de votre bienveillance à mon égard. Daignez donc recevoir les hommages sincères de la reconnaissance la plus vive, et croyez aussi, je vous prie, aux sentiments d'estime et de respect qui me font dire, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Duburguet.



Lettre n° 30 : Duburguet à Dubois de Fosseux, le 12 octobre 1788.

Au collège de Mussidan, le 12 octobre 1788.

[Reçue le 22.]

Monsieur,

On ne peut pas être plus sensible et reconnaissant que je le suis à la bonne opinion que vous avez de moi et de ce qui me regarde, mais j'ai peur que votre estime ne soit prodiguée mal à propos, vu qu'elle est fondée sur les raisons qui peuvent me faire passer pour savant même, comme on le doit être à l'âge et dans la situation où je suis, car il me semble que ce que vous appelez modestie, en moi n'est que timidité, ce qui ne peut être que l'effet de mon ignorance. Je n'ai qu'une chose qui me fasse plaisir et qui me donne bonne espérance : c'est que j'ai un grand désir d'apprendre et que j'aime le travail, car bien que nous soyons en vacances, je ne laisse pas de m'occuper. Je prépare quelques odes d'Horace pour avoir moins de peine à les expliquer pendant le cours de l'année. Je m'exerce aussi à de petites traductions et à lire de bons livres, mais tout cela sans porter préjudice à mes récréations et divertissements que j'aime aussi, peut-être trop.

Vous me faites l'honneur de me demander mon âge, quels sont mes parents et mon pays. J'ai environ 16 ans, la petite ville de Châlus, où je suis né et où sont établis mes parents, est dans le Limousin sur la grand-route de Limoges à Bordeaux. Cette situation la rend un peu florissante pour le commerce et c'est à quoi s'occupe mon cher père. J'ai encore quatre frères dont l'un fait ses humanités à Limoges, l'autre étudie le pilotage, et les autres deux, à cause de la tendresse de leur âge ne sont pas encore sortis de la maison paternelle, et deux sœurs qui sont aussi à la maison. Voilà, Monsieur, ce dont je prends la liberté de vous instruire. J'ai honte de vous entretenir de choses si tristes et surtout de vous les raconter d'une manière aussi sèche et aussi peu intéressante ; mais si je pouvais vous dédommager par des sentiments respectueux, je vous prie de croire qu'il n'y a rien à ajouter à ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Duburguet.



Lettre n° 31 : Dumoulin à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

À Mucidan, le 9 septembre 1788.

[Reçue le 20.]

Monsieur,

Je suis vieux pour n'être qu'en quatrième car j'ai dix-huit ans. Je ne suis pas pour cela bien grand, au contraire, je suis assez petit, ainsi, tout au plus, vous avez trois fois mon âge. J'aperçois, Monsieur, le double avantage que fait naître un commerce épistolaire, mais j'ai bien peur que vous n'en retiriez pas un grand fruit, car comment vous égayer, moi qui suis naturellement sombre. Cela n'ira guère bien. De votre côté vous n'aurez pour partage qu'insipidité. J'en suis bien fâché, mais que voulez-vous y faire, Monsieur. De mon côté, au contraire, je n'éprouverai que contentement. Dieu veuille qu'un si mauvais partage ne vous ennuie point. Interpréter toujours bien, je vous prie, les sentiments respectueux qui me forcent à me dire pour la vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant respectueux.

Dumoulin de Landon [ou Delandon ?].



Lettre n° 32 : Gaspard à Dubois de Fosseux, le 13 septembre 1788.

[Du 13 7bre 1788.]

[Reçue le 27.]

Monsieur,

J'ai trop de plaisir de recevoir une lettre de si loin et d'une personne si méritante pour ne pas y répondre. Peut-être trouverez-vous ma réponse ridicule, mais que m'importe, pourvu que je m'applique à la bien faire selon l'étendue de ma capacité. Je suis bien sûr, Monsieur, que si vous avez des enfants aussi âgés que moi, vous n'en avez pas infailliblement d'aussi grands, car pour dire la vérité, je ressemble à un géant. Plut au ciel que je l'emporte sur mes condisciples autant par la science que je l'emporte par la taille. Mais non, ce n'est pas ainsi qu'en a disposé le destin : il faut se soumettre à ses ordres, souvent cruels.

Je ne suis qu'en troisième, quoique je sois si peu avancé. Je connais, Monsieur, tout le prix de l'honneur que vous me faites en m'écrivant. Relevez-en, je vous prie, mes très humbles remerciements, et croyez que rien ne troublera les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Gaspard.



Lettre n° 33 : Marty¹⁵ à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.

[Du 27 février 1786] [*sic*].

[Reçue le 9 mars.]

Monsieur

Vous demandez une grâce sans avoir l'honneur d'être connu de vous, n'est-ce pas de ma part un excès de témérité ? Et surtout vous demander de répondre pour moi auprès d'un corps respectable, n'est-ce pas pousser la liberté jusqu'à ce point où elle devient effronterie ? Je vous avoue, Monsieur, que ces considérations m'ont arrêté bien longtemps, et m'auraient toujours arrêté si mon professeur ne m'eût promis de m'excuser auprès de vous, et de se joindre à moi pour solliciter la même faveur. Malgré cela même, je ne laisse pas de tout craindre du côté de ma capacité, qui est très médiocre, du côté de mes talents qui ne sont que du second ordre et peut-être du plus bas, du côté de la respectable et savante académie dont j'ambitionne tant d'être le membre, mais dans laquelle je ne serai infailliblement qu'un avorton. Au reste, Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir : je suis un bien petit sujet. Je n'ai pour moi que d'aimer beaucoup les sciences. Je désire beaucoup d'être de l'académie, et je désire autant d'y être admis que je crains d'en être rejeté.

¹⁵ Par le registre de la confrérie du Saint-Sacrement de Mussidan en date du 2 juin 1785, nous apprenons qu'il se prénomait Guillaume-Pierre, qu'il était originaire d'Azerat et qu'il était tonsuré. Y aurait-il eu une confusion sur le lieu de naissance avec Eyzerac, où un Guillaume-Pierre Marty est né et a été baptisé le 9 mars 1768 ? (AD 24, Eyzerac, coll. communale, vue 37). Il apparaît encore comme clerc tonsuré le 19 octobre 1789, sous le prénom de Pierre, comme témoin de baptême de Jean Tronche. Il signe : « Marty, ecclésiastique. » (AD 24, Bourgnac, coll. communale, vue 261). Malgré de nouvelles recherches, je n'ai pas trouvé d'autres renseignements sur cette personne.

Daignez, s'il vous plaît, Monsieur, m'accorder votre protection, interposer votre haut mérite, je me cacherai derrière vous et sûrement je serai reçu. J'ai l'honneur de vous assurer que je suis, on ne peut avec plus de respect et plus de considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Marty, ecclésiastique.

Mussidan, ce 27 février 1788.



Lettre n° 34 : Marty à Dubois de Fosseux, le 11 juin 1788.

[Du 11 juin 1788.]

[Reçue le 22.]

Monsieur,

J'ai acquis une connaissance, par mon expérience, que les mouvements du cœur lorsqu'ils sont portés jusqu'à un certain degré ne peuvent plus être rendus ; ils semblent s'éteindre de consommation à l'égard de ceux pour qui on les a conçus, en sorte que leur feu n'éclaire ni n'échauffe plus que le cœur qui les a produits. Telle est véritablement la position du mien à la vue de tous les bienfaits dont vous me comblez. Il m'inspire de vous dire : je vous remercie ! Mais comment cette parole qui échappe, sans doute souvent même à une reconnaissance douteuse, pourra-t-elle marquer l'étendue, la vérité de la mienne ? Comment pourra cette parole, quand elle serait embellie de toutes les couleurs de l'art de parler, vous faire juger de la proportion qu'elle a avec mes sentiments qui en sont la cause ? Je ne crois pas que cela soit possible. Je vais donc m'y prendre autrement pour vous marquer ma reconnaissance. Je crois que ce mot, reconnaissance, vient du verbe reconnaître qui veut dire : connaître une seconde fois ou une troisième fois, ou une vingtième, etc. Cette découverte me met un peu à mon aise, car si je vous fais l'énumération des bontés que vous avez pour moi, vous direz que je les connais et que je les reconnais, et que peut-être cette connaissance s'est répétée si souvent en moi qu'elle est pour jamais indélébile.

Vous m'avez proposé à une savante académie sur la recommandation de mon professeur, sans me connaître autrement que parce qu'on a cru que j'avais de bon. Ceci, c'est une bonté pure, sans aucun mélange, et c'est par où vous avez débuté. Vous m'avez honoré de la lettre la plus obligeante ; cette seconde bonté en renferme mille, ou, pour mieux dire, tout autant qu'il me faudrait monter de degrés pour atteindre à vos talents, à vos lumières, à vos titres civils, honorifiques, scientifiques, et à tous ceux auxquels votre mérite vous donne droit. Vous voulez en outre me faciliter cette correspondance que je suis sur le point d'entamer avec l'académie d'Agen. Vous m'offrez votre médiation pour qu'il ne m'en coûte rien.

Mais ce qui surpasse tout, vous me permettez de vous écrire, de vous exposer mes difficultés, et de vous regarder comme mon ami...

Je vous avoue, Monsieur, que ce dernier trait de votre bonté me déconcerte entièrement ; je rougis quelquefois de mon élévation, il me faut même quelquefois du temps pour tranquilliser mes sens, car les impressions que reçoit mon âme à cet égard s'étendent jusqu'à cette région quelque éloignée qu'elle soit. J'accepte de tout, il ne me conviendrait pas de refuser tant de biens ; mais en revanche, acceptez la place que vous méritez dans mon cœur et dans mon esprit, elle est bien haute et bien distinguée. Ne craignez pas, néanmoins, de vous y placer. Votre mérite vous y donne droit à un trône, à un sceptre, et à une couronne.

Vous trouverez ci-incluse, Monsieur, la lettre que j'écris à l'académie avec quelques problèmes que je

résous à ma manière ; je ne mets pas grande prétention à cet ouvrage puisque c'est celui d'un moment. Je n'ai exactement rien de tout ce que j'ai fait dans mes classes, le sort me l'a tout dissipé, et n'a peut-être fait que prévenir ce que le mépris aurait fait.

Vous me faites une demande, Monsieur, quel est mon âge ? Il est peut-être trop avancé pour mes lumières, vingt ans et quelques mois, je ne suis pas encore tenu au jeûne, *odia sunt restringenda*, ne prenez pas ceci sérieusement, c'est pour ne vous laisser aucun doute sur mon âge, et puis, pour vous faire part de la décision d'un casuiste à cet égard.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus inviolable reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Marty, ecclésiastique.

À Mussidan, ce 11 juin 1788.



Lettre n° 35 : Marty à Dubois de Fosseux, le 2 août 1788.

[Du 2 août 1788.]

[Reçue le 14.]

Monsieur,

Suis-je donc le maître de ne pas louer ce que j'estime, de ne pas estimer ce qui est louable ? Permettez, Monsieur, que je gronde un peu votre modestie, elle m'a déconcerté quelque temps et me réduit presque aux abois. Il semble, à l'entendre, que je dois feindre d'ignorer que j'ai l'honneur d'écrire à un personnage accompli. Pour me le persuader, Monsieur, elle fait d'une vérité une hypothèse ; s'il en était ainsi, dit-elle, comment subsisterait cette amitié qui suppose quelque parité ? Je prétends bien, Monsieur, vous être attaché, vous aimer, sans croire qu'il y ait aucune parité. Nous aimons nos maîtres, les saints, Dieu ; et cependant... Et cependant... Avouez, Monsieur, que j'ai tiré quelque fruit de ma philosophie. J'aurai l'honneur de vous faire passer un programme bientôt. Je suis très pressé d'étudier, à présent surtout, ce qui fait que j'abrège ma lettre. Je ne laisse pas que de vous réitérer mes remerciements de la bonté que vous avez eue de me proposer à l'académie de l'amitié ; quoique j'apprécie infiniment un tel titre, je m'attends à tout événement, il n'en résultera aucun de si fâcheux que je ne mérite par mon peu de capacité.

J'ai l'honneur de vous assurer qu'on ne peut ajouter au profond respect et au sincère attachement avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Marty, ecclésiastique.

À Mussidan, ce 2 août 1788.



Lettre n° 36 : Marty à Dubois de Fosseux, le 17 septembre 1788.

[Du 17 7^{bre} 1788.]

[Reçue le 3 8^{bre}.]

Monsieur,

On peut bien avoir de la modestie, mais non pas tant. Comment vous voulez que je vous regarde comme mon égal ? Et vous semblez ne m'accorder votre amitié qu'à cette condition. Employez, je vous prie, d'autres armes que celles de la persuasion. Dites-moi quelque chose d'aussi fort que ce qu'on trouve dans l'Évangile, *nisi laveris te non habebis partem meum* ; il n'y a qu'un ordre, non, il n'y a qu'un ordre qui puisse opérer un tel prodige, parce que ma docilité, ma soumission à votre égard sont capables de l'exécuter, ainsi que chacun des autres sentiments que vous m'inspirez. En attendant permettez que je vous loue à ma fantaisie, sans craindre de vous nuire comme vous paraissez le craindre... Ici il me vient une drôle de pensée... Il faut avouer que vous m'en donnez bien pour mes 4 sols et demi... C'est à force que mes louanges sont fines et délicates, que vous avez cette crainte ! Je vois bien que tout en badinant, vous savez persifler. Pour moi je crois que je n'aurai pas de peine à faire émaner un ordre de votre bureau pour ne plus vous louer, mon berekéké le sollicite trop vivement. Voilà, Monsieur, la pensée qui m'était venue ; si elle était en vers, ce serait une épisode [sic].

J'ai trouvé une commodité pour Agen, Monsieur, j'en ai profité pour envoyer un programme à Monsieur Martin, avec un mot de lettre, où j'attribue un si long silence de sa part à mon peu de capacité, etc., etc. Si ce n'est pas la raison (soit dit entre nous), cette académie d'amitié ne serait-elle pas une académie de froideur et de glace ? Je vous confie, comme vous voyez, toutes mes pensées, même les mauvaises, parce que je vous regarde comme mon ami et que je ne veux vous rien cacher de ce que j'ai sur le cœur. Je compte assez sur votre discrétion pour en agir ainsi.

Je vous souhaite tout ce que vous méritez, Monsieur, et croyez-moi pour la vie, avec tous les sentiments des vrais amis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Marty, ecclésiastique.

Mussidan ce 17 7^{bre} 1788.



Lettre n° 37 : Hiacinthe Pelletan à Dubois de Fosseux, le 20 septembre 1788.

À Mucidan, ce 20 7^{bre} 1788.

Monsieur,

Le plaisir que j'éprouve en recevant une lettre qui vient de loin est bien grand, mais l'honneur qu'elle me procure est infiniment au-dessus, puisqu'elle me fait faire connaissance avec un personnage comme vous. Mais, Monsieur, ma lettre suffirait-elle pour vous en marquer ma reconnaissance et ne suis-je pas en droit de craindre pour elle l'affront que la vôtre semble redouter ? Nous ne sommes point au collège dans l'usage des papillotes, mais quand cet usage serait, ne serais-je pas, Monsieur, bien coupable de faire servir une chose qui mérite d'être conservée avec respect et regardée comme le monument de votre bonté pour moi. Continuez-la moi, je vous prie, et soyez persuadé de ma reconnaissance et de l'estime respectueux avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Hiacinthe Pelletan
de Tuillac-en-Bourgeois¹⁶.



¹⁶ J'ai trouvé dans les registres paroissiaux de ce village le nom de Tuillac-en-Bourgès. Cette commune du département de la Gironde s'appelle aujourd'hui : Teuillac. Je suppose que l'élève a voulu écrire « en-Bourgeois » et qu'il a oublié le « e ». Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé de personne portant le prénom de Hiacinthe.

Lettre n° 38 : Poirier à Dubois de Fosseux, le 12 octobre 1788.

[Du 12 octobre 1788.]

[Reçue le 22.]

Monsieur,

Je suis infiniment mortifié de n'avoir pas le temps de vous écrire selon les sentiments de respect et de confiance que m'inspire la lettre honnête que vous me faites l'honneur de m'écrire. Je n'ai que deux heures avant mon départ, on ne me fait que de remettre la lettre, on ne m'avait pas dit que ce fut de lettre de votre part, aussi suis-je au comble de la joie d'avoir remporté ce prix. Il est durable et charmant puisque mes bons sentiments, quand vous les connaîtrez, vous engageront peut-être à m'accorder les vôtres, ce que je désire avec une ardeur qui n'a plus de mesure que le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant.

Poirier.



Lettre n° 39 : Langouran à Dubois de Fosseux, le 20 septembre 1788.

À Mussidan, ce 20 7^{bre}.

[Reçue le 9 8^{bre}.]

Monsieur,

C'est un Américain qui vous écrit, c'est lui qui répond à votre lettre datée du premier juillet. Vous y vantez beaucoup la mémoire : elle le mérite. J'en ai un peu mais je devrais en avoir encore davantage. Pourquoi ? Parce qu'il faut en avoir beaucoup lorsqu'on se rappelle de tout ce qu'on a vu dans un pays si curieux qui est l'Amérique. J'estime infiniment le dernier avantage de la mémoire, celui de se rappeler de ses amis. En effet, n'est-il pas bien doux, Monsieur, de se rappeler d'un ami, d'un ami enfin [*sic*] qu'on l'aime comme soi-même. Oui, cette idée est bien agréable et dans ces instants de crise, où l'âme semble être déchirée par les ennuis les plus cuisants, le souvenir d'un ami nous console, nous égaye. Cet avantage est grand, Monsieur, vous en jouirez plus que personne. Votre nom me consolera souvent et l'idée d'une personne honnête me réjouira toujours ; mais il faut que l'amour soit mutuel, autrement ce n'est qu'un tourment. J'espère donc que vous me donnerez une place dans votre estime. Vous en avez déjà une, bien assurée dans mon cœur. C'est ce que vous prie de croire, celui qui est avec respect et attachement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur honoré.

Langouran
de St Domingue.



Lettre n° 40 : G. Saint-Luc-Denois¹⁷ à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

[Du 9 7^{bre} 1788.]

[Reçue le 27.]

Monsieur,

Malgré la sécheresse d'une première lettre, je prends beaucoup de plaisir à vous écrire. Je sacrifierais volontiers une récréation bien longue pour la jouissance que j'éprouve en m'entretenant avec une personne honnête, estimable et amie de la jeunesse. Je ne saurais que vous remercier infiniment de l'intérêt que vous dites vouloir prendre à tout ce qui me concerne. Je suis flatté grandement de votre attention, de votre bienveillance pour moi. Mais cette attention, peut-être, provient de l'espoir que vous avez de trouver en moi des talents qui vous procurent quelques plaisirs. Si cela est, j'ai bien peur,

¹⁷ Cet élève de seconde ne s'appelle pas Saint-Luc, mais se prénomme Luc-Guillaume et porte le nom Denois. Il est né à Fougueyrolles (Dordogne), le 1^{er} février 1771 et a été baptisé le 2. Son père, Jean-François Denois l'aîné, bourgeois, est « pensionné du roi ». Sa mère s'appelle Jeanne ou Anne Gaussen. Ses trois sœurs et son frère sont nés à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt (Dordogne) qui se trouve sur la rive droite de la Dordogne, faisant face à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). L'aîné des filles : Marie-Élisabeth est née et a été baptisée le 30 octobre 1774, la cadette, Marie, est née le 12 octobre 1776 et baptisée le lendemain, et la plus jeune, Jeanne-Marie est née le 17 janvier 1782 et baptisée le 25. Leur frère Luc est né le 18 avril 1778 et baptisé le 21. Luc-Guillaume a été parrain de son frère, de Marie et de Jeanne-Marie. Leur père est décédé dans cette même ville, le 4 octobre 1787. « En 1787, il entre au collège-séminaire de Mussidan ; en 1791, il fait une année de théologie à Périgueux et en 1792, il retourne dans sa famille. En 1793, Pontard le persuade de venir dans son séminaire de Périgueux. Le 15 avril 1793, il est ordonné par Pontard qui, le même jour, lui donne la confirmation et tous les ordres mineurs et majeurs. Nommé ensuite vicaire de Saint-Mayme-de-Péreyrol, il sera élu curé de cette paroisse le 12 juillet 1793, au traitement de 1200 livres annuelles, qui lui seront payées jusqu'au trimestre de vendémiaire II (octobre 1793). Après avoir abdiqué, il refuse de se marier, c'est pourquoi il a été reclus pendant dix-huit mois. Libéré en thermidor III (juillet 1795), il revient dans sa famille. En 1797, il se marie civilement avec Louise Dumas, native d'Allemans, fille de Pierre, bourgeois, et de dame Marie Chatenet, [à Gageac-et-Rouillac (Dordogne), le 12 nivôse an V (1^{er} janvier 1797)]. Le 16 avril 1798, son fils, Pierre, né à Sainte-Foy, est baptisé à Auriolles (Gironde) ; une fille, Joé [marie], née à Pellegrue [le 25 ventôse an VIII (16 mars 1800)], est aussi baptisée à Auriolles le 16 mai 1800. Le 23 mai 1803, il écrit au cardinal Caprara : vivant séparé de sa femme en attendant sa décision, il demande que son ordination soit déclarée nulle pour que son mariage soit valable religieusement, assure que, si sa femme venait à mourir, il reprendrait les fonctions sacerdotales. Appuyé par l'archevêque de Bordeaux, le cardinal donne une réponse favorable : « ... Il a des incongruités dans sa supplique, mais puisqu'il reconnaît ses fautes et en témoigne un vrai repentir, je lui fais part de l'indulgence du Saint-Siège, afin qu'il rentre ainsi que sa compagne dans la voie du salut ». Et le 2 juillet 1804, à Montségur (Gironde), à lieu son mariage religieux, alors, dit-on, « que les mariés, âgés respectivement, lui de 33 ans et demi et elle, de 30 ans, habitent depuis plusieurs années à Pellegrue (Gironde) [où Luc-Guillaume exerçait la profession d'instituteur], avec une dispense du cardinal Caprara du 23 mars 1804 ». À la fin de sa vie, le 9 février 1849, habitant à Gageac, il écrit sa rétractation : « Je déplore et condamne mon adhésion au schisme de 1791, soit en recevant les ordres sacrés d'un évêque intrus et en exerçant le ministère... Soit en prêtant serment à la constitution civile du clergé de France. Je déplore et condamne le mariage civil que je contractais au mépris du vœu de continence... Tous les scandales que j'ai donnés. Je prie Dieu de me pardonner par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ... » Quelques jours après, le 21 mars 1849, il mourait aux Bucheries de Gageac, et son fils [André, né à Pellegrue, le 17 brumaire 1814 (8 novembre 1805)] venait déclarer son décès [dans lequel on apprend qu'il était pensionné de l'État comme ancien ecclésiastique]. Le jour même, le curé de Gageac, Entraigues, faisait part de sa mort à l'évêque, en précisant qu'il avait fait une fin très édifiante ; il envoyait aussi à l'évêque la rétractation de Denois, qui avait demandé qu'elle soit éventuellement publiée dans un journal, à l'évêque de juger. » Robert Bouet, *Dictionnaire biographique, le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, Piegut-Pluviers, Deltaconcept, 1993, tome 1, p. 258-259.

Monsieur, que vous serez frustré dans votre attente. Je vous prie, néanmoins, de vouloir continuer à prendre intérêt à ce qui me regarde. Ma reconnaissance égalera le très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

G. St Luc Denois.

À Mussidan le 9 7bre 1788.



Lettre n° 41 : G. Saint-Luc-Denois à Dubois de Fosseux, le 2 novembre 1788.

[Du 2 X^{bre} 1788. (*sic*)]

[Reçue le 18.]

Monsieur,

Je suis pénétré jusqu'au vif et au plus tendre de mon âme des bontés que vous voulez bien avoir pour moi. Vous ne pouviez me flatter plus agréablement qu'en me marquant que quand nous nous serions écrit quelques demi-douzaines de lettres, vous auriez plus de droit sur mon cœur. Je ne désire rien plus ardemment et je puis vous assurer que je sacrifierais, non seulement une longue récréation pour vous écrire, mais même, je quitterais mes devoirs les plus sacrés. Eh, en serait-il alors ? Vous ne vous êtes point trompé dans vos conjectures en croyant que j'étais à peu près de l'âge de monsieur votre fils puisque je suis né en 1771. Vous me demandez combien j'ai de frères ou sœurs et si j'ai le bonheur d'avoir tous mes parents. Eh bien, Monsieur, je vous dirais que j'ai un frère âgé de neuf ans, et trois sœurs : une âgée de quatorze ans, l'autre de onze et enfin l'autre de six. J'ai eu le malheur d'avoir perdu mon père il y a un an, depuis le mois d'octobre. Vous me demandez aussi une courte description de Ste Foy : je vous en vais donner une. Sainte Foy n'est qu'une petite ville de l'Agenais, mais dans l'assiette du monde, la plus charmante. D'un côté bornée par la Dordogne, de l'autre, on y voit une vaste plaine que je ne puis vous décrire aussi avantageusement qu'elle le mérite. Dans le nombre des habitants, il y a plus de protestants que de catholiques. Les curés en sont seigneurs. Ils ont même quelque'autres prérogatives depuis qu'un de nos rois assistât à une procession solennelle qui se fit après qu'il eut gagné une bataille. Vous voyez par la description que je viens de vous faire, que je profite bien de la liberté que vous me donnez. Daignez donc accepter, Monsieur, un hommage pur et sincère de celui qui est avec un très profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

G. St Luc Denois.

À Mussidan, le 2 novembre 1788.



Lettre n° 42 : Tissanderie à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.

[Du 9 7^{bre} 1788.]

[Reçue le 20.]

Monsieur,

Les récompenses sont dues au mérite, et comme je n'en ai pas beaucoup, je ne suis guère digne de les

recevoir. Néanmoins, on m'a adjugé une couronne, ce n'est pas la plus brillante, elle n'est pas cependant à mépriser : c'est la troisième. Comme j'ai fait de grands efforts pour la posséder, j'ai éprouvé un grand plaisir en voyant que j'avais un peu réussi. Je suis persuadé, comme vous, Monsieur, que nos actions doivent toutes tendre à Dieu. C'est ce qui distingue l'écolier chrétien et l'écolier païen, si l'on pouvait parler ainsi. Dieu veuille que ces sentiments qui naissent dans mon cœur, s'accroissent et se fortifient par la correspondance que vous me faites espérer. Je vous remercie bien, Monsieur, de les avoir réveillés par votre lettre, et daignez me croire pour la vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant

Tissanderie.

À Mucidan, le 9 7^{bre} 1788.



Lettre n° 43 : de Villeneuve¹⁸ à Dubois de Fosseux, le 10 septembre 1788.

À Mucidan, le 10 7^{bre} 1788.

[Reçue le 20.]

Monsieur,

Je parie à mon tour que vous ne m'eussiez pas écrit si vous m'aviez vu une seule fois, car je suis boiteux, presque aveugle, et, par conséquent, je dois avoir très peu de disposition pour les sciences. Oui, il est vrai, je n'ai pas de grands talents, mais au moins, j'ai un grand amour de l'étude. J'adore la providence dans tous ces desseins en suivant aveuglément ce qu'elle prescrit. On ne doit rien craindre, c'est ce qui me console.

Vous me demandez, Monsieur, si j'ai un père et une mère. Hé oui, j'ai le bonheur d'avoir ces deux appuis des enfants. Ils sont maintenant à leur campagne de Macau et je vais demain les joindre. J'ai un frère qui est grand vicaire, l'autre sous-lieutenant d'infanterie, et l'aîné, premier gentilhomme d'ambassade, une sœur qui est encore au couvent, et moi j'ai le petit collet¹⁹. Cet éloge ne vous intéressera guère, mais j'ai voulu satisfaire à votre demande. Daignez me croire, je vous prie, avec un très profond respect, Monsieur, votre très, très humble et très obéissant serviteur.

de Villeneuve, étudiant en rhétorique.



¹⁸ Cet élève appartenait à la grande famille de Villeneuve de Durfort qui résidait à Bordeaux et avait sa campagne à Macau (Gironde). Il était le fils de Joseph-Emmanuel de Villeneuve de Durfort et de Jeanne-Félicité de Chaperon de Terrefort. Peut-être qu'il s'agit de Sébastien, né le 2 décembre 1767 et baptisé le 3 à Saint-André de Bordeaux ou bien Sébastien né et baptisé le 2 avril 1769, également à Saint-André et peut-être décédé le 30 avril 1820 à Macau ? Son frère prêtre, François-Joseph a été vicaire général au diocèse de Cahors (cf. AD33, 1 V 55) et conseiller municipal à Bordeaux de 1820 à 1824. Son frère Jean (1757-1834) a fait une carrière militaire et son frère diplomate, Marc-Marie-Sébastien, a été victime de la Terreur et décapité à Bordeaux le 1^{er} thermidor an II (19 juillet 1794).

¹⁹ « Un homme à petit collet, ou, simplement, un petit collet, un homme d'Église, ainsi dit à cause de ce collet que les ecclésiastiques portaient plus petit. [...] Le petit collet, la profession ecclésiastique. » E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1878, tome I^{er}, « Collet » p. 667.

**TEXTE RÉDIGÉ PAR JEAN-BAPTISTE CHAMINADE POUR L'ACCUEIL DE
L'ÉVÊQUE DE SARLAT
MONSEIGNEUR JOSEPH-ANNE-LUC FALCOMBELLE DE PONTE
D'ALBARET**

Archives départementales du Pas-de-Calais 32 J 3/69

Dans une lettre datée du 23 janvier 1788, Louis-Xavier Chaminade annonce à M. Dubois de Fosseux la visite de l'évêque de Sarlat et les raisons de sa venue : « ... Monseigneur l'évêque de Sarlat nous fit dire qu'il serait ici dans quinze jours et qu'il y en passerait trois ou quatre ; comme il a envie de fondre son collège avec le nôtre ou de nous donner le sien à gouverner ; il veut voir de près notre manœuvre. Nous jugeâmes d'abord qu'il fallait faire paraître toutes les classes, faire imprimer en règle, et le recevoir honorablement. Pour cet effet, nous préparons deux théâtres, dont l'un représentera le mont Parnasse sur lequel seront les musiciens, etc. Mon frère, l'aîné, malgré qu'il soit toujours malade, compose des vers que je tâcherai d'avoir d'ici à demain pour vous [les] envoyer, quoique peut-être il ne veuille pas me les livrer, se sentant trop de la précipitation avec laquelle il les fait. J'y joindrai une harangue que j'ai composée pour mes rhétoriciens, mais qui n'est pas encore polie, faute de temps, parce qu'il m'en faut encore trois dans l'espace de cinq jours. »

Finally, Jean-Baptiste copie lui-même le livret qu'il a préparé et le joint à une lettre dont voici un extrait : après s'être dit indigne d'être admis à l'académie d'Arras, il poursuit : « Vous en avez une preuve évidente dans quelques mauvais vers faits, il est vrai, un peu à la hâte. C'est un compliment pour répondre à l'honneur que Monseigneur l'évêque de Sarlat veut nous faire de nous visiter. J'ai eu très peu de temps pour remplir le précepte poétique – « vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ». Je souhaiterais, Monsieur, que ce petit envoi fût mieux conditionné, plus digne de vous et plus propre à vous prouver la supériorité d'estime et l'intimité d'attachement, joints au profond respect, avec lesquels – j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Chaminade, prêtre,
Sup. du sem.

À Mussidan, au séminaire, le 22 janvier 1788.

Je viens de recopier les vers que j'ai eu l'honneur de vous annoncer dans cette lettre. Ils se sentent si fort de la hâte avec laquelle ils ont été faits, qu'à peine peut-être aurez-vous la patience de les finir de lire ; mais s'ils vous déplaisent trop, faites-les brûler, et faites-moi savoir le service que vous leur aurez rendu afin que j'aie l'honneur de vous en témoigner de ma reconnaissance – je regarderai toujours comme un bienfait, qu'on rende à un ouvrage ce qu'il mérite. »

Malgré ses déficiences du fait de la rapidité de sa rédaction, ce livret nous permet d'en savoir un peu plus sur le collège-séminaire de Mussidan qui ouvrait ses portes aux enfants de 8-9 ans en classe de huitième et qui comprenait le cycle complet des études (7^e ; 6^e ; 5^e ; 4^e ; 3^e, seconde ; rhétorique et philosophie). De plus, la mise en scène nous permet de faire connaissance avec la plupart des matières enseignées et laisse supposer qu'on y apprenait aussi la musique.

Le livret est manuscrit sur 16 pages Chacune des pages porte en haut et en bas la mention à peine lisible : « Jésus seul ».

Compliments pour Mgr l'évêque de Sarlat

Prologue

Plaisirs, torrents d'allégresse
Qui comble notre jeunesse,
Votre source est la tendresse
Du plus digne des pasteurs.
C'est son aimable sagesse
Qui vous répand dans nos cœurs.

C'est ici, l'heureuse plaine,
Doux torrents ! Où le mécène
Vous conduit et vous entraîne,
Vous fait couler sous nos pas.
Son regard amène
Lui sont vos plus doux appâts

Mais si son regard enchante
Que fit sa voix bienfaisante ?
Sa douleur compatissante
Là jamais l'exprima-t-on ?
Non.

Second prologue

Un écolier s'adressant à un théâtre qui représente le mont Parnasse dit :

Ce jour fameux de l'harmonie
Fais retentir tes plus beaux airs.

Tout se chante - et est accompagné des instruments de musique.

De ta plus douce symphonie
Que tous répètent les concerts.

Les musiciens qui sont sur le théâtre jouent des instruments.
Le même, placé sur un théâtre exprès continue. Voyant avancer un député de la huitième :

Vous qu'à peine le jour éclaire,
Approchez tendre nourrisson ;
C'est un pasteur, c'est un bon père,
Dont vous venez chanter le nom.

Le député de huitième s'avance accompagné de gardes, et salue Mgr l'évêque, et dit :

Quelle douce allégresse,
On le voit, il paraît
Vive, vive sans cesse :
d'Albaret ! d'Albaret !

Des savants de la Grèce,
D'un Homère il faudrait,
Le goût et la finesse
Pour chanter d'Albaret.

Tout le chœur :

Vive, vive sans cesse :
d'Albaret ! d'Albaret !

L'écolier, qu'on nommera prologue, redit après que ce député s'est retiré ; s'adressant au député de la religion qu'il voit arriver :

Vous qu'à peine le jour éclaire,
Approchez tendre nourrisson ;
C'est un pasteur, c'est un bon père,
Dont vous venez chanter le nom.

Le député de religion salue Mgr et dit :

Foi sainte que je professe	D'un grand nom dis-nous la gloire,
Viens animer mes accords,	D'un prélat fais le portrait ;
Ouvre-moi de la sagesse	Et vous chantez, ô mémoire :
Les plus précieux trésors.	Vive, vive d'Albaret !

Le prologue voyant arriver le député de septième lui dit :

Quelle heureuse et noble carrière
Âge innocent tu vas courir,
À quelle éclatante lumière
Tes yeux ici vont-ils s'ouvrir ?

Le député de septième salue Mgr et dit :

Du sage anti Lucrèce	Que peut donc la faiblesse
À peine suffiront,	D'un âge peu discret,
L'éloquente richesse	Vive, vive sans cesse :
Pour chanter d'Albaret.	d'Albaret ! d'Albaret !

Le chœur répète : Vive...

Le prologue voyant arriver le député de la lecture [*sic, c'est en fait celui de l'écriture*], redit :

Quelle heureuse et noble carrière
Âge innocent, tu vas courir,
À quelle éclatante lumière
Tes yeux ici vont-ils s'ouvrir ?

Le député de l'écriture dit :

D'un disciple d'écriture	Fut-elle moins élégante
Encore presque au berceau,	C'est toujours un fort beau trait,
Relevez l'humble peinture	Que cette ligne charmante :
Qui fait ce petit tableau.	Vive, vive d'Albaret !

Prologue voyant arriver le député de la sixième dit :

Approche enfance fortunée

Loin de ton cœur banni l'effroi,
Chante ta noble destinée
Le plus beau jour brille pour toi.

Le député de sixième arrive, salue et dit :

Le soin de la jeunesse
Fit toujours son attrait,
Pour elle sa tendresse
Partout l'attireraient.

Habitants du Parnasse
Ébauchez son portrait,
Car que peut la faiblesse
D'un âge peu discret.

Le chœur :

Vive, vive sans cesse :
d'albaret ! d'Albaret !

Une voix sur le Parnasse chante :

Comme l'arc magnifique
Qui réjouit les cieux,
Son regard pacifique
Enchante tous ces lieux.

Comme l'arc magnifique
Comme l'arc magnifique
Qui réjouit les lieux,
Son regard pacifique
Son regard pacifique
Enchante tous ces lieux.

Le prologue voyant arriver le député de la lecture, redit :

Approche enfance fortunée
Loin de ton cœur banni l'effroi,
Chante ta noble destinée
Le plus beau jour brille pour toi.

Le député de la lecture arrive, salue et dit :

Vous de qui la langue pure
Fait admirer les accents,
Agréez que la lecture
Vous fasse aussi ses présents.

Son respectueux hommage
Ne sera pas indiscret,
C'est ce seul et tendre gage :
Vive, vive d'Albaret !

Le prologue voyant arriver un député de la cinquième dit :

Enfance aimable mais fragile
Quel est ton bonheur aujourd'hui,
Un grand prélat dans cet asile
Est ton recours et ton appui.

Le député de cinquième dit :

Notre âge l'intéresse	Jusqu'à notre faiblesse
Chantons tous à ce trait :	Il descend sans regret,
Vive, vive sans cesse :	Habitants du Parnasse
d'Albaret ! d'Albaret !	Ébauchez son portrait.

Le chœur :

Vive, vive sans cesse :
d'Albaret ! d'Albaret !

Une voix sur le mont Parnasse chante :

L'astre dont le présage	L'astre dont le présage,
Console notre cœur,	etc.
De son zèle est l'image	
Qu'annonce la douleur.	

Le prologue voyant arriver le député d'arithmétique redit :

Enfance aimable mais fragile
Quel est ton bonheur aujourd'hui,
Un grand prélat dans cet asile
Est ton recours et ton appui.

Le député d'arithmétique arrive, salue et dit :

La profonde arithmétique	La plus belle symphonie
En vain se réunirait,	Sagement se bornerait,
Aux concerts de la musique	À cette douce harmonie :
Pour célébrer d'Albaret.	Vive, vive d'Albaret !

Le prologue voyant arriver le député de quatrième dit :

À grand prélat qui nous enchante
Enfants présentez vos essais,
D'une main sage et bienfaisante
Il veut couronner vos essais.

Le député de quatrième arrive, salue et dit :

Partant de sa noblesse	Habitants du Parnasse
L'écho retentirait,	Ébauchez son portrait,
Mais hélas sa sagesse	Car que peut la faiblesse
Trop humble en gémirait.	D'un âge peu discret.

Vive, vive, etc...

Une voix sur le Parnasse chante :

Son air noble et céleste
Imite le flambeau,
Dont l'éclat si modeste
À nos yeux est si beau.

Son air noble et céleste, etc.

Le prologue voyant arriver le député de la politesse redit :

Au grand prélat qui nous enchante
Enfants présentez vos essais,
D'une main sage et bienfaisante
Il veut couronner vos essais.

Le député de politesse arrive, salue et dit :

C'est la politesse aimable
Qui m'envoie à mon Seigneur,
Le prélat si vénérable
Pour lui présenter mon cœur.

Telle est donc mon offrande
Mais sans être un indiscret,
Un mot la rendra plus grande :
Vive, vive d'Albaret !

Le prologue voyant arriver le député de la troisième dit :

Cesse de paraître timide
Âge le plus heureux de tous,
Chante un pasteur en qui réside
Un cœur si tendre, un air si doux.

Le député de troisième arrive, salue et dit :

De l'aveugle déesse
En vain l'or brillerait,
Son éclat sa richesse
Pour lui sont sans attrait.

Habitants du Parnasse
Ébauchez son portrait,
Car que peut la faiblesse
D'un âge peu discret.
Vive, vive sans cesse, etc.

Une voix sur le Parnasse chante :

Les rubis innombrables
Placés au firmament
De ses vertus aimables
Nous peignent l'ornement.

Vertus riches étoiles
Votre sainte splendeur
Nous la voyons sans voiles
Décorer sa grandeur
Couronner ce pasteur.

Le prologue voyant arriver le député de chronologie redit :

Cesse de paraître timide
Âge le plus, etc.

Le député de chronologie arrive, salue et dit :

La chronologie instruite
De tous les siècles nombreux
Nous transmet la noble suite
Des prélats les plus fameux.

Mais sur sa liste relatante
Qui ne dit rien en secret
En lettres d'or est qu'on chante
Vive, vive d'Albaret !

Le prologue voyant arriver le député de la seconde dit :

Pour toi quelle gloire suprême
Âge plus mûr et plus humain,
Un grand prélat d'Albaret même
Veut te couronner de sa main.

Le député de seconde arrive et dit :

En vain de la mollesse
Le charme parlerait,
Toujours l'enchanteresse
À son cœur déplairait.
Toujours vaine et traîtresse
Elle lui paraîtrait.

Habitants du Parnasse
Ébauchez son portrait,
Car que peut la faiblesse
D'un âge peu discret.
Vive, vive sans cesse :
d'Albaret ! d'Albaret !

Une voix sur le Parnasse chante :

Que la voûte azurée
Sous un nuage épais,
Négligemment parée
Nous couvre ses attraits.

Dès la tendre jeunesse
d'Albaret fut un ciel,
Où brillât la sagesse
D'un éclat immortel.

Le prologue voyant arriver le député de la langue latine arrive et dit :

Pour toi quelle gloire suprême,
Âge plus mûr et plus humain,
Un grand prélat, d'Albaret même,
Veut te couronner de sa main.

Le député de la langue latine dit :

Le latin noble et fertile,
Langage de Cicéron,
En vain aurait un Virgile
Pour célébrer votre nom.

Son style riche et fertile
Bientôt devenu stérile,
Impar laus sic eret [?]
Non, mais il ferait entendre,
D'une voix joyeuse et tendre :
Vivat, vivat d'Albaret !

Le prologue voyant arriver le député de rhétorique dit :

Grand art, science la plus belle,
Viens éterniser tes couleurs,
Peins le prélat, dis-nous son zèle,
Fais-lui l'hommage de tes fleurs.

Le député de rhétorique salue et dit :

De nos fleurs la richesse	L'art même de la Grèce
En vain emprunterais,	En vain s'épuiserait,
La plus noble finesse	Habitants du Parnasse
Pour chanter d'Albaret.	Ébauchez son portrait.

Le chœur :

Vive, vive sans cesse :

d'Albaret ! d'Albaret !

Une voix sur le Parnasse chante :

Toujours même prudence,	Toujours même prudence,
Même sa sagacité,	etc.
Même magnificence,	
Toujours même bonté.	

Le prologue voyant arriver le député de la langue française dit :

Langue la plus digne de gloire
Viens consacrer tous tes attraits,
Dis à l'éternelle mémoire
Et d'Albaret et ses bienfaits.

Le député de la langue française arrive et dit :

Offrant ses humbles hommages	Hé ! Que dis-je même, il tremble,
Au plus poli des seigneurs,	Son meilleur style lui semble,
Le plus poli des langages	Un style vil, sans attrait.
N'est pas exempt de frayeurs.	Comme il peut donc il entonne
	Le doux chant dont tout raisonne :
	Vive, vive d'Albaret !

Le prologue voyant arriver le député de philosophie :

Viens ô sage philosophie,
Aide-nous à célébrer un nom,
En qui se fonde et se confie,

Ce collège, cette maison.

Le député de la philosophie arrive, salue et dit :

D'une austère sagesse	Habitants du Parnasse
Le ton est trop abstrait,	Ébauchez son portrait,
Il a trop de rudesse	Car que peut la rudesse
Pour chanter d'Albaret.	D'un accent trop abstrait.

Le chœur :
Vive, vive sans cesse :
d'Albaret ! d'Albaret !

Une voix sur le Parnasse chante :

Toujours sa bienfaisante	Toujours sa bienfaisante, etc.
Consolât l'affligé,	
Et toujours sa science	
Éclaire son clergé.	

Le prologue voyant arriver la géométrie dit :

Viens profonde géométrie	En qui se fonde et se confie
Aide-nous à célébrer un nom,	Ce collège et cette maison.

Le député de géométrie arrive, salue et dit :

L'art si compassé, si juste,	La règle et l'équerre en main
De votre mérite auguste	Il n'aura point le secret,
Cherche les bornes en vain.	De dire une gloire immense
Il peut mesurer le monde	Réduit à l'humble cadence
Les cieux, la terre avec l'onde.	Vive, vive d'Albaret !

Le député de géographie arrive, salue et dit :

La géographie agile	Non, cette science utile
Enfin lasse de courir,	En remarques si fertiles
Dans cet heureux asile	Nulle part ne trouverait
A choisi de recourir.	Une plus joyeuse plage
	Où tout chante pour hommage
	Vive, vive d'Albaret !

Compliments

Chante ma muse et fais entendre
Tes plus mélodieux accents,
Chante un prélat, un père tendre,
Chante ses regards bienfaisants.

Chante l'éclat de sa noblesse,
Son zèle pur et sa douleur,
Généreux époux de l'Église
Rempli d'amour pour ses troupeaux.
Pour elle sans cesse il s'épuise
De soins, de peines, de travaux.

Maîtres saints et vénérables
De vous il fit un juste choix,
Échos de ses vertus aimables
Comme vous l'êtes de sa voix.

Témoin ce pasteur plein de zèle
Pontard²⁰ doux, affable, discret,
En tout conforme au grand modèle
Que tout admire en d'Albaret.
Vivez, ô vous en qui son zèle,
Et tous ses traits sont imités,
Mais vive surtout ce modèle
Dont tous nos yeux sont si flattés.
Vive le plus heureux des âges
Objet des soins de ce pasteur,

Chante les trésors de sagesse
Que l'Éternel mit dans son cœur.

Le seul vrai bien de la jeunesse
A su l'attirer en ces lieux.
Ô que notre âge en sa tendresse
Trouvât un appui glorieux.

À jamais ses plus doux hommages
Puissent-ils plaire à sa grandeur.

Vive l'heureux et saint hospice,
Où nous relevons tant de biens.
Qu'à jamais d'Albaret propice
En soit le père et le soutien.



Épilogue

« Vous apprendrez, Monsieur, que tous nos préparatifs à l'occasion de [la visite de] M. l'évêque ont été inutiles : il fit plus des deux tiers de la route mais il trouva les chemins si fondus, si rompus par les dernières pluies qu'il ne put plus avancer. Il tourna bride et nous fit faire ses regrets²¹. »

²⁰ Pierre Pontard est né à Mussidan en 1749. Il était ancien élève du collège-séminaire de la ville et gardait de bonnes relations avec les frères Chaminade. L'évêque de Sarlat l'avait fait venir près de lui pour en faire le curé de sa cathédrale. Malheureusement, nous connaissons les choix religieux et politiques qui l'entraînèrent vers la déchéance... Il est mort à Paris en 1832.

²¹ Lettre de Louis-Xavier Chaminade à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788 Lettres de Mussidan, p. 108.

**QUESTION POSÉE PAR GUILLAUME-JOSEPH CHAMINADE SUR LES
MOIS LUNAIRES LE 26 FÉVRIER 1788
À M. DUBOIS DE FOSSEUX ET À SES CORRESPONDANTS,²²
Archives départementales du Pas-de-Calais 32 J 3/66**

Pour stimuler ses correspondants, Dubois de Fosseux agrémentait ses lettres de questions émanant de ses relations épistolaires. C'est ainsi qu'il répercuta la question posée par Guillaume-Joseph Chaminade sur les mois lunaires, déjà publiée dans les lettres de Mussidan. Guillaume-Joseph a reçu la réponse qui suit sa question.

À renvoyer

N° 36 A

37^e q.

Les mois lunaires suivant les astronomes sont plus longs pendant l'hiver que pendant l'été, cela paraît démontré par les calculs qu'ils en font. Leurs calendriers, néanmoins, sont tous en mois égaux. Comment accorder cette contradiction ? Les anomalies de l'apogée lunaire ont des mois particuliers, pourquoi, s'il y a une différence réelle dans le cours de la lune, lorsque la terre est aphélie ou périhélie, pourquoi ne pas mettre de différence dans ces mois ?

Rép²³. Les calculs astronomiques ne permettent pas de douter des variations dans les mouvements de la lune, à raison de son apogée ou de son périgée et à raison de l'aphélie, ou du périhélie de la terre autour de laquelle elle tourne, etc. D'où il résulte, que les jours et par conséquent les mois lunaires ne sont pas exactement égaux. Il semble donc que les calendriers ne présentent l'égalité des jours et des mois lunaires, que pour éviter l'incommodité des fractions infinies que le calcul du temps vrai entraînerait nécessairement encore pour corriger l'erreur, qui, avec le temps, deviendrait importante. Les plus habiles astronomes prétendent-ils, qu'il faut ajouter un jour au cycle lunaire après 308 ans, 189 jours. Au reste, je vous avouerai franchement, que mon avis sur cette question ne peut avoir grand poids, parce que je ne me suis pas assez occupé de ces sciences abstraites qui sont nécessaires pour faire quelques progrès dans l'étude de l'astronomie.



²² Cf. Louis-Xavier, *Guillaume-Joseph et Jean-Baptiste Chaminade, Lettres de Mussidan à Ferdinand Dubois de Fosseux, 1786-1790*, Rome, La Gerbe 12, 2021. GJ 6. Guillaume-Joseph Chaminade, lettre du 26 février 1788, p. 105.

²³ Je n'ai malheureusement pas trouvé qui est l'auteur de cette réponse.

RÉACTIONS AUX LETTRES DE MADEMOISELLE LE MASSON-LE GOLFT

Archives départementales du Pas-de-Calais 32 J 3/69 dossier 5 : L'éducation.

En recevant les clichés des documents que j'avais demandés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, j'eus la surprise d'y découvrir d'autres pièces contenues dans ce dossier, dont celle-ci qui vient éclairer une lettre de Louis-Xavier Chaminade.

Ferdinand Dubois de Fosseux envoyait à ses correspondants différents documents ainsi que la réaction des lecteurs pour recueillir d'autres avis. Les lettres de M^{lle} Le Masson Le Golft²⁴ et les réactions ci-dessous ont été envoyées à plusieurs personnes, dont Louis-Xavier Chaminade, dont nous trouvons la réaction dans les *Lettres de Mussidan* (cf. LX 41. Louis-Xavier Chaminade, 4 octobre 1789, p. 236-237).

À renvoyer 4. p. c.
17 Z

En vous envoyant les lettres de M^{lle} Le Masson Le Golft, j'y joins l'avis d'un correspondant sur lequel je vous prie, Monsieur, de me mander le vôtre, en me renvoyant l'un et l'autre.

Les charmantes lettres de M^{lle} Le Masson Le Golft sont bien faites pour intéresser tous ceux qui voient avec plaisir les progrès des connaissances humaines, et le soin qu'on se donne pour perfectionner l'éducation morale et physique des enfants ; l'aimable auteur de ces lettres réunit tout ce qu'il faut pour être un excellent instituteur : la douceur, le savoir et la clarté. Il paraît que cette demoiselle connaît parfaitement la nature et qu'elle se plaît à la suivre exactement dans toutes ses opérations. Avec un pareil guide, la jeune personne à qui elle s'intéresse ne peut manquer de bonne instruction.

Je ne sais pourquoi, par un orgueil toujours condamnable, les hommes refusent aux femmes toute la justice qui leur est due, elles sont aussi propres que nous à la culture des sciences les plus abstraites, et je pense, ainsi que bien d'autres, qu'elles l'emportent sur nous dans les ouvrages de sentiments, de délicatesse et de patience.

Je vous assure, Monsieur, que les lettres de M^{lle} Le Masson m'ont fort intéressé.

Avis d'un correspondant qui pense différemment

Je rends toute la justice possible aux talents et aux connaissances de M^{lle} Le Masson, et elle mérite d'autant plus l'admiration et l'estime des gens éclairés, qu'il y a peu de femmes qui se livrent à l'étude de la nature et qui conservent, comme elle, le goût de l'application. Je sais que vous avez fait de très jolis discours sur les femmes, ainsi je me tairai sur leur article ; leur éloge est en trop bonnes mains ; mais, pour en revenir à notre naturaliste femelle, voulez-vous que, comme saint Jean Bouche d'Or, je vous dise sincèrement ce que je pense de ses connaissances. Vous ne me trahirez pas, je l'estime d'ailleurs autant que je la respecte, mais cet abbé Dicquemare est son instituteur. Il a, à la vérité, un élève aisé à instruire, et M^{lle} Le Masson a fait ce qu'il faut pour répondre à ses soins. Je compare sa connaissance en histoire

²⁴ « Marie Le Masson Le Golft, née au Havre le 25 octobre 1749, elle était l'élève et l'amie de l'abbé Dicquemare 'le confident de la nature'. Elle écrivit des ouvrages très divers : *Entretiens sur Le Havre* (Paris, 1781) ; *La balance de la Nature* (Paris, 1784) ; *Esquisse d'un tableau du genre humain* (1787) ; *Lettres sur l'éducation* (1788) ; et des études sur l'Iris, sur les ombres colorées, sur les mouches communes. Elle appartenait au Cercle des Philadelphes et fut nommée membre honoraire de l'Académie d'Arras le 3 février 1787 (Van Drival, p. 249 ; Lebreton, *Biographie normande*, II, 492). Marcel Reinhard (dir.), *op. cit.*, p. 29, note 6.

naturelle et sa manière de les prendre et de les étaler au grand jour, à un papillon sphinx, qui toujours voltigeant de fleurs en fleurs est jamais en repos, lançant leur trompe dans le calice pour en pomper le nectar ; ils ne s'embarrassent ni de la formation de l'air dans lequel ils bourdonnent, ni du cuisinier qui leur apprête leurs mets ; ils jouissent des dons de la nature et, parasites continuels, ils ne vivent que chez les autres sans donner jamais de leurs fonds. Les lettres de Mlle Le Masson sont d'un assez bon style, mais ne vous apercevez-vous pas qu'elle court toujours après l'esprit, qu'elle cherche tous les moyens de pouvoir étaler ses connaissances, dont le tissu léger la couvre à peine. Mais cette gaze de sciences est celle qui convient aux femmes ; la profondeur et la sublimité doivent leur être étrangères ; elles ne doivent pas vouloir pénétrer jusque dans les laboratoires de la nature : qu'elles se contentent d'en connaître les effets, de jouir, de s'orner de ses productions, et comme Mlle Le Masson, de se faire un bouquet de ses fleurs, de peindre leurs formes sans l'attacher aux vils sucs qui les ont fait naître, à la puissance dont elles sont douées, aux rigueurs qui les régénèrent, à leur relation entre elles ; et enfin, à connaître ces agents, cette force suprême qui meut et vivifie la nature dans l'ordre immuable et infini des temps.

Avis d'un 3^e correspondant

Quelque plaisir que m'ait procuré la lecture des lettres de mademoiselle Le Masson Le Golft, je suis entièrement de l'avis du correspondant. J'y vois plus de connaissances que d'ordre, et peut-être plus d'envie de les faire paraître, que de facilité à les communiquer. Je pense, ainsi que Monsieur votre correspondant, qu'il n'est guère possible que les femmes réussissent dans les sciences abstraites et profondes, non que la nature leur en refuse l'aptitude, mais par les raisons que je vais tâcher d'exprimer. Nées avec des proportions plus délicates, assujetties à plus d'infirmités que nous, privées de cette supériorité de forces qui a assuré à l'homme l'empire de la nature, les femmes voient encore l'éducation exténuer, s'il est permis de m'exprimer ainsi, ces proportions, augmenter souvent ces infirmités et concourir à diminuer la masse des forces qu'elles avaient reçues de la nature. Mais en même temps que leur éducation et nos mœurs leur causent ces dommages, elles ajoutent – sinon toujours à leur beauté, du moins à leurs grâces, et cette compensation les met en état de reprendre l'empire que la force avait usurpé. Assujetties par les lois de la bienséance à une contrainte toujours gênante et quelquefois inutile, asservies par les lois de la société à la domination de l'homme, elles doivent donc toujours avoir présent le sentiment de leur faiblesse, et c'est peut-être cette cause, plutôt qu'à leur physique, que l'on doit attribuer la délicatesse de leur sensibilité. Mais en même temps, elles ont la conscience de ce qu'elles peuvent par les charmes de la figure et de l'esprit ; elles doivent donc et c'est leur bonheur même qui leur en fait la loi ; elles doivent toujours être occupées à augmenter et à faire valoir ces charmes. De là leur goût mobile mais délicat dans le choix de leur parure ; de là, l'agrément qu'elles mettent dans la conversation, la douceur de leur entretien, les charmes et la finesse de leur esprit, l'aptitude qu'elles acquièrent pour tout ce qui émeut la sensibilité. C'est là leur vrai domaine, c'est par là qu'elles doivent plaire, et plaire est tout pour elles. L'art de plaire a sa logique, et l'on peut voir si les femmes y font des progrès, et si elles font beaucoup de faux raisonnements sur ce sujet. Heureux les philosophes et les savants qui raisonnent aussi juste dans la recherche de la vérité.

Les sciences abstraites ne sont au contraire pour elles que l'objet d'une inutile curiosité. On a beau dire, une femme savante ne plaira jamais, parce qu'elle est savante, elle nous révoltera, si son savoir lui donne de l'orgueil, si elle est à la fois et savante et modeste, réfléchissons bien, et nous verrons qu'elle nous plaît non parce qu'elle est savante, mais parce qu'elle est modeste. La modestie est une vertu que l'homme exige de ce sexe ; il veut bien se soumettre, mais il veut que sa soumission soit libre et volontaire. Les sciences ne pouvant donc pas augmenter chez les femmes le pouvoir de plaire, et les exposant au contraire à indisposer les hommes, est-il étonnant qu'elles ne s'y appliquent jamais avec cette ardeur et cette constance qui seules peuvent nous garantir les succès ? S'il existait un peuple où les femmes eussent accru leurs forces physiques par l'éducation, tandis qu'elle aurait affaibli celles des

hommes, si les lois y donnaient la supériorité et l'empire aux femmes, et enchaînaient perpétuellement la volonté et gênaient les actions des hommes, s'il était possible que chez une pareille nation les sciences abstraites fussent cultivées avec succès, peut-on douter que les femmes dégagées du sentiment de leur faiblesse, et du besoin de plaire, ne fissent dans les sciences les mêmes progrès que les hommes y ont faits parmi les nations existantes, ce n'est donc ni dans la constitution physique des femmes, ni dans la nature de leur esprit, mais plutôt dans leur faiblesse physique augmentée par l'éducation et les mœurs, dans leur faiblesse morale assujettie aux préjugés et aux lois, enfin dans le besoin continuel de plaire, que l'on doit chercher la cause de leur inaptitude apparente pour les sciences abstraites.

Avis d'un correspondant de province

Les lettres de Mlle Le Masson Le Golfi dont vous avez bien voulu m'envoyer un échantillon, valent beaucoup mieux que l'opuscule imprimé que vous me fîtes l'honneur de m'adresser il y a quelques mois sur les rapports respectifs des différents animaux. En vous renvoyant cet ouvrage, je vous marquais avec franchise ce que j'en pensais. Quant à ses lettres, je fais des vœux pour qu'elle les publie. Je serai le premier à les mettre entre les mains de mon fils, lorsqu'il en sera temps.

Sur le tout je souscris sans restriction à l'avis des deux derniers correspondants qui pensent que les sciences abstraites ne sont point faites pour les femmes : ils ont très bien motivé leur opinion. Il y a très peu à ajouter à leurs raisons. Je ne me permettrais que la réflexion qui suit.

Je connais que des femmes savantes, qui soient de bonnes mères de famille, d'épouses fidèles, et qui étant filles n'aient donné dans de ces petits écarts que les hommes chérissent et provoquent.

R. Mel [?]



Table des matières

LETTRES DES ÉLÈVES DU COLLÈGE-SÉMINAIRE DE MUSSIDAN	2
Lettre n° 1 : Archer à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.	5
Lettre n° 2 : Archer à Dubois de Fosseux, le 11 juin 1788.	6
Lettre n° 3 : Archer à Dubois de Fosseux, le 29 juillet 1788.	7
Lettre n° 4 : Urbain Bahon à Dubois de Fosseux, le 20 septembre 1788.	7
Lettre n° 5 : Boissat à Dubois de Fosseux, le 17 septembre 1788.	8
Lettre n° 6 : Boyer à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.	8
Lettre n° 7 : Chabano à Dubois de Foseux, le 9 septembre 1788.	9
Lettre n° 8 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.	9
Lettre n° 9 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 11 juin 1788.	11
Lettre n° 10 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 29 juillet 1788.	12
Lettre n° 11 : Clesse à Dubois de Fosseux, le 13 septembre 1788.	12
Lettre n° 12 : Constantin à Dubois de Fosseux, le 30 septembre 1788.	13
Texte sans lettre n° 13 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 18 août 1787.	13
Lettre n° 14 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 4 décembre 1787.	16
Lettre n° 15 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 16 janvier 1788.	16
Lettre n° 16 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.	17
Lettre n° 17 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 10 juin 1788.	18
Lettre n° 18 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 2 août 1788.	18
Lettre n° 19 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.	20
Lettre n° 20 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 13 septembre 1788.	21
Lettre n° 21 : Bernard Daries à Dubois de Fosseux, le 27 septembre 1788.	22
Lettre n° 22 : Bernard-Xavier Daries à Dubois de Fosseux, le 11 octobre 1788.	23
Lettre n° 23 : Bernard-Xavier Daries à Dubois de Fosseux, le 18 octobre 1788.	24
Lettre n° 24 : Bernard-Xavier Daries à Dubois de Fosseux, le 8 avril 1789.	24
Lettre du baron de Mellet, jointe à la précédente	25
Lettre n° 25 : Jean Daries à Dubois de Fosseux, le 10 septembre 1788.	26
Lettre n° 26 : F. Delmilhac à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.	27
Lettre n° 27 : F. Delmilhac à Dubois de Fosseux, le 11 octobre 1788.	28
Lettre n° 28 : Duburguet à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.	28
Lettre n° 29 : Duburguet à Dubois de Fosseux, 10 septembre 1788.	29
Lettre n° 30 : Duburguet à Dubois de Fosseux, le 12 octobre 1788.	29
Lettre n° 31 : Dumoulin à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.	30

Lettre n° 32 : Gaspard à Dubois de Fosseux, le 13 septembre 1788.....	30
Lettre n° 33 : Marty à Dubois de Fosseux, le 27 février 1788.	31
Lettre n° 34 : Marty à Dubois de Fosseux, le 11 juin 1788.....	32
Lettre n° 35 : Marty à Dubois de Fosseux, le 2 août 1788.....	33
Lettre n° 36 : Marty à Dubois de Fosseux, le 17 septembre 1788.	33
Lettre n° 37 : Hiacinthe Pelletan à Dubois de Fosseux, le 20 septembre 1788.....	34
Lettre n° 38 : Poirier à Dubois de Fosseux, le 12 octobre 1788.	35
Lettre n° 39 : Langouran à Dubois de Fosseux, le 20 septembre 1788.	35
Lettre n° 40 : G. Saint-Luc-Denois à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.....	36
Lettre n° 41 : G. Saint-Luc-Denois à Dubois de Fosseux, le 2 novembre 1788.....	37
Lettre n° 42 : Tissanderie à Dubois de Fosseux, le 9 septembre 1788.....	37
Lettre n° 43 : de Villeneuve à Dubois de Fosseux, le 10 septembre 1788.	38
TEXTE RÉDIGÉ PAR JEAN-BAPTISTE CHAMINADE POUR L'ACCUEIL DE L'ÉVÊQUE DE SARLAT.....	40
Compliments pour Mgr l'évêque de Sarlat	41
QUESTION POSÉE PAR GUILLAUME-JOSEPH CHAMINADE SUR LES MOIS LUNAIRES LE 26 FÉVRIER 1788	50
RÉACTIONS AUX LETTRES DE MADEMOISELLE LE MASSON-LE GOLFT	51